

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018



COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT DOMPAIRE

Siège social :

32 rue du Général Leclerc
88500 MIRECOURT
Tél : 03 29 37 88 01

Antenne :

3 rue Charles Gérôme
88270 DOMPAIRE
Tél : 03 29 36 69 99

www.ccmirecourtdompainre.fr

SOMMAIRE

I : PRESENTATION GENERALE	page 4
1. Le territoire	
2. Les compétences	
3. Les élus et la vie institutionnelle	
4. Le budget 2018	
II : LES SERVICES RESSOURCES	page 10
1. Les ressources humaines	
2. La communication	
III : UN TERRITOIRE DURABLE	page 11
1. Environnement, gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), développement durable	
2. Collecte des ordures ménagères et déchèterie	
3. Assainissement	
IV : UN TERRITOIRE ATTRACTIF	page 14
1. Tourisme et culture	
1.1. Tourisme	
1.2. Cinéma Rio	
1.3. Musée de la lutherie et de l'archèterie française - Maison de la musique mécanique	
1.4. Ecole de musique intercommunale de Mirecourt	
1.5. Médiathèque intercommunale de Mirecourt	
1.6. Salle culturelle de Dompaire	
1.7. Autres actions	
2. Développement économique, emploi, commerce et artisanat, industrie, agriculture	
3. Urbanisme	
3.1. Schéma de Cohérence Territorial	
3.2. Instruction des autorisations d'urbanisme	
V : UN TERRITOIRE AU SERVICE DE SES HABITANTS	page 24
1. Enfance - jeunesse, affaires sociales et transport scolaire	
1.1. Multi-accueils	
1.2. Relais d'Assistants Maternelles	
1.3. Ecole et périscolaire de Oëlleville	
1.4. Transport scolaire	
2. Vie associative, animation du territoire	
3. Aménagement du territoire, habitat et cadre de vie, équipements sportifs, services à la population	
3.1. Maisons des Services au Public	
3.2. Très Haut débit	
3.3. Habitat	
3.4. Equipements sportifs	
3.5. Aire des gens du voyage	

Annexe 1 : Organigramme 2018

Annexe 2 : Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement de l'année 2018

Annexe 3 : Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2018

Annexe 4 : Bilan d'activité 2018 du Musée de la lutherie et de l'archèterie française et de la- Maison de la musique mécanique et de la dentelle

2. Les compétences

A) COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1° Aménagement de l'espace

- Schéma de Cohérence Territorial ;
- Instruction des autorisations d'urbanisme.

2° Développement économique

2.1. Actions de développement économique d'intérêt communautaire

2.2. Zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale :

- Zone d'activité de l'Aéropôle Sud Lorraine.
- Zone d'activité à Poussay (route de Neufchâteau).
- Zone d'activité ECB à Poussay.
- Zone d'activité Saint Maurice à Mirecourt.
- Zone d'activité à Hennecourt.
- Zone d'activité du « Y vosgien » à Dompain.

2.3. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

2.4. Promotion du tourisme et office de tourisme

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

4° Aires d'accueil des gens du voyage

5° Collecte et traitement des déchets des ménages

B) COMPÉTENCES OPTIONNELLES

1° Protection et mise en valeur de l'environnement

- Gestion et entretien du verger de Juvaincourt et du verger de Velotte-et-Tatignécourt.
- Elaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (ou plan de même nature venant s'y substituer).

2° Politique du logement et du cadre de vie

Mise en œuvre d'Opérations programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), de Programmes d'Intérêt Général (PIG) (ou opération de même nature venant s'y substituer) en partenariat avec l'ANAH.

3° Politique de la ville

Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

4° Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- Ecole à Oëlleville.
- Piscine à Mirecourt ;
- Stades à Madonne-et-Lamerey, Mirecourt, Poussay et Hymont ;
- Salles de sports Dervaux, Hacquard et Jean-Luc Rougé à Mirecourt ;
- Salles de gymnastique Pierre Duvaux et Bey à Mirecourt ;
- Tennis à Mirecourt et Mattaincourt.
- Pôle culturel à Dompain ;
- Cinéma Rio à Mirecourt;
- Ecole de musique à Mirecourt ;
- Médiathèque à Mirecourt ;
- Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises ;
- Atelier de Luthier Gérôme ;
- Maison de la musique mécanique et de la dentelle.

5° Action sociale d'intérêt communautaire

- Petite enfance :
 - Création, construction, gestion, entretien et soutien des structures d'accueil des enfants de 0 à 3 ans telles que les crèches, les haltes garderies et les structures multi-accueil :
 - multi-accueil " Les Ptit's Diab'les " ;
 - multi-accueil " Pap'illon " ;
 - micro-crèche à Madegney.
 - Gestion du Relais Assistantes Maternelles et d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants (ou de tout autre dispositif de même nature venant s'y substituer) ;
- Participation à des structures favorisant l'emploi et le suivi des personnes en difficultés dans le cadre de chantiers d'insertion ;
- Aide au financement des stages théoriques BAFA/ BAFD pour des candidats habitant et exerçant sur le territoire de la Communauté de Communes.

6° Assainissement collectif et non collectif

7° Maisons de services au public

- MSAP à Dompain ;
- MSAP à Mirecourt.

C) COMPÉTENCES FACULTATIVES

1° Education artistique et culturelle :

Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle : favoriser l'émergence et coordonner le développement d'animations artistiques, culturelles et éducatives.

2° Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue à l'article L. 1425-I du Code général des collectivités territoriales.

3° Service des écoles, activités périscolaires et extrascolaires :

Pour l'école de Oëlleville (d'intérêt communautaire) :

Gestion et mise en œuvre des projets pédagogiques (en temps scolaire et hors temps scolaire).

Gestion et mise en œuvre des activités périscolaires (garderies, affaires culturelles et sportives).

Gestion et mise en œuvre des activités extrascolaires : accueils de loisirs.

D) DELEGATIONS DE COMPETENCES

Organisation et gestion des transports scolaires (de second rang) des élèves de maternelle et d'élémentaire par convention avec l'autorité organisatrice de transport.

3. Les élus et la vie institutionnelle

Les élus du bureau communautaire en 2018 :



Yves SEJOURNE : Président

Appel d'offres et Marchés publics,
commission intercommunale des impôts
directs



Jean-Marie THOMAS : Vice-Président

Finances, administration générale



Denis BASTIEN : Vice-Président

Environnement, gestion des milieux aqua-
tiques et prévention des inondations,
développement durable



Stéphane BISCH : Vice-Président

Collecte des ordures ménagères et
déchèterie



Gérard MARULIER : Vice-Président

Assainissement



Nathalie BABOUHOT : Vice-Présidente

Tourisme, culture



François MARTIN : Vice-Président

Vie associative, communication, animation du
territoire



Jean-Luc HUEL : Vice-Président

Développement économique, emploi,
commerce et artisanat, agriculture



Georges LE DREAU : Vice-Président

Travaux, accessibilité, gestion du patrimoine
intercommunal, aire d'accueil des gens du
voyage



Dominique MAILLARD : Vice-Président

Aménagement du territoire, habitat et cadre
de vie, équipements sportifs, services à la
population



**Edwige HENRION et Colette
COMESSE DAUTREY : Vice-
Présidentes**

Jeunesse, affaires sociales et transport
scolaire

Les réunions en 2018 :

6 Conseils communautaires :

- Le 15 février 2018 à l'Espace Flambeau de Mirecourt ;
- Le 12 avril 2018 à l'Espace Flambeau de Mirecourt ;
- Le 26 juin 2018 à la salle polyvalente de Dompain ;
- Le 9 juillet 2018 à Marainville-sur-Madon ;
- Le 25 septembre 2018 à la salle polyvalente de Totainville ;
- Le 18 décembre 2018 à l'Espace Flambeau de Mirecourt ;

Avec un taux de fréquentation de 70,92 % (+12,09% de pouvoirs)

18 réunions du bureau communautaire

5 conférences des maires

Lors de ces réunions, **76 délibérations** et **43 décisions du bureau** ont été prises, auxquelles il faut ajouter **51 décisions du Président**.

Commissions :

- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Appel d'offres et Marchés publics, commission intercommunale des impôts directs
- Finances, administration générale
- Environnement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), développement durable
- Collecte des ordures ménagères et déchèterie
- Assainissement
- Tourisme, culture
- Vie associative, communication, animation du territoire
- Développement économique, emploi, commerce et artisanat, industrie, agriculture
- Travaux, accessibilité, gestion du patrimoine intercommunal, aire d'accueil des gens du voyage
- Aménagement du territoire, habitat et cadre de vie, équipements sportifs, services à la population
- Enfance - jeunesse, affaires scolaires et transport scolaire

4. L'exécution du budget 2018


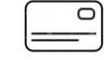
Répartition des dépenses 2018

12,27 M€ = INVESTISSEMENT : 4,05 M€ + FONCTIONNEMENT : 8,22 M€

Les montants mentionnés ci-dessous comprennent l'investissement + le fonctionnement

	➤ Aménagement du territoire : 245 083 € (2,00%) (Urbanisme, Habitat, Maison de Service au Public, Aire de gens du voyage, ...)
	➤ Développement économique : 264 094 € (2,15%) (Zones d'activité, Centre d'activité, Aides économiques, ...)
	➤ Environnement : 228 669 € (1,86%) (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, Vergers, Sentiers, ...)
	➤ Ordures ménagères et déchèteries : 1 363 960 € (11,12%) (Collecte et traitement)
	➤ Sport : 1 324 889 € (10,80%) (Piscine, COSEC, Stades, Tennis, Gymnases, Soutien aux manifestations, ...)
	➤ Culture : 439 658 € (3,58%) (Musées, Bibliothèque, Cinéma, Ecole de Musique, Pôle culturel, Education et animations culturelles, ...)
	➤ Tourisme : 20 280 € (0,17%)
	➤ Affaires scolaires : 274 070 € (2,00%) (Transport scolaire, école d'intérêt communautaire, ...)
	➤ Enfance Jeunesse : 606 195 € (4,94%) (Multi-accueils, Relais d'Assistants Maternelles, Soutien à la parentalité, ...)
	➤ Assainissement : 2 188 696 € (17,84%) (Collectif et non collectif)
	➤ Dépenses fiscales : 1 195 125 € (9,74%) (Attributions de compensation versées aux communes membres)

SANS OUBLIER ...

	➤ Frais de fonctionnement : 3 584 022 € (29,22%) (Personnel, système informatique, communication, ...)
	➤ Charges financières : 531 126 € (4,33%) (Remboursement des emprunts : intérêts et capital)

II : LES SERVICES RESSOURCES

I. Les ressources humaines

En fin d'année 2018 la CCMD comptait **104 agents** ce qui correspondant à **73 ETP** (équivalent plein temps) (**voir organigramme en annexe I**).

2. La communication

Missions :

- Informer dans les meilleurs délais les habitants du territoire via la conception et l'animation de médias réguliers (bulletin, site Internet et agenda, réseaux sociaux, newsletter)
- Concevoir la communication et la mise en lumière des actions de la CCMD à travers la réalisation de supports adaptés (plaquettes, affiches, flyers, guide, vidéos, newsletters, photographies, bâches, sites culturels gratuits, insertions publicitaires, insertions sur les programmes du cinéma ...) et de mise en place d'événements
- Communiquer auprès des partenaires publics et privés, et de la presse
- Communiquer en interne

Quelques chiffres :

- 3 bulletins d'informations en 10 500 exemplaires (janvier, juin et septembre)
- 3 programmes des actions culturelles en 10 500 exemplaires (janvier, juin et septembre)
- 1 619 mentions « j'aime » sur la page Facebook « ComCom Mirecourt Dompain »
- 10 newsletters
- 150 articles de presse
- 24 panneaux des compétences de la Comcom créés

Evènements marquants :

- Par délibération en date du 26 juin 2018 le conseil de communauté a décidé d'instaurer un **pass communautaire** à compter du 1^{er} septembre 2018 pour les équipements intercommunaux suivants : médiathèque intercommunale de Mirecourt, cinéma Rio, musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, maison de la musique mécanique et de la dentelle, école intercommunale de musique, pôle intercommunal culturel de Dompain, piscine intercommunale.
- Réalisation du **guide pratique** de la communauté de communes 2018.
- Lancement de **7 newsletters** depuis le site internet www.ccmirecourtdompain.fr

III : UN TERRITOIRE DURABLE

I. Environnement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), développement durable

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) :

Les **travaux de renaturation de l'Ilon** ont été finalisés. Objectifs : améliorer la qualité, l'écoulement de l'eau et assurer la continuité piscicole.

Par délibération en date du 25 septembre 2018 le conseil de communauté a décidé de transférer à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Meurthe-Madon la **compétence GEMA (gestion des milieux aquatiques)** à compter du 1^{er} janvier 2019. Ce dernier alimentera un programme d'investissement au regard des demandes des collectivités. Les compétences à la carte transférées donneront lieu au versement d'une cotisation supplémentaire.

Environnement, développement durable

L'enveloppe financière allouée à **l'aide à l'acquisition de vélo électrique** a été entièrement consommée en début d'année.

Par délibération en date du 9 juillet 2018 le conseil de communauté a décidé de créer une **société d'investissement en faveur des énergies renouvelables** à l'initiative du SCoT des Vosges Centrales et en partenariat avec la communauté d'agglomération d'Epinal et d'entrer au capital de cette société à hauteur de 250 000 euros.

Par délibération en date du 15 février 2018 le conseil de communauté a décidé de transférer l'élaboration du **Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)** au syndicat mixte du SCOT des Vosges Centrales. A noter que l'animation et la mise en œuvre du programme d'action sera du ressort de la communauté de communauté dans le respect de ses compétences propres.

Par délibération en date du 25 septembre 2018 le conseil de communauté a décidé de porter la démarche de **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**.

Education à l'environnement :

Actions de communication et de sensibilisation en matière d'environnement, menées à l'échelle du territoire intercommunal

- Vergers conservatoires intercommunaux

Au nombre de 2, les vergers conservatoires intercommunaux situés à Juvaincourt et à Velotte, émanent des Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers (OPAV) de 2008 et 2010. Ils sont un terrain propice à l'animation scolaire par le biais de la sensibilisation aux enjeux liés à la biodiversité en général, tels que la préservation d'arbres fruitiers de diverses essences et variétés locales (pommiers, poiriers, mirabelliers, pruniers, cerisiers, pêchers, abricotiers, néfliers et cognassiers notamment), la valorisation de la mare comme milieu à préserver, la disparition des insectes pollinisateurs, l'entretien par éco-pâturage ...



- **Événement annuel fédérateur :**

1^{ère} édition de la Fête du Vent organisée en 2018 au stade de foot à Madonne-et-Lamerey par la Comcom en partenariat avec des associations. Petits et grands, plus de 500 personnes sont venues au stade Lucien Scheibel pour fabriquer, faire voler leur cerf-volant, contempler le ciel animé par des professionnels ou encore aborder des sujets environnementaux tels que la biodiversité, l'énergie... Un spectacle musical a clôturé agréablement cette journée. Un grand merci pour leur contribution à l'association de foot ASC Dompain (buvette et restauration), l'association Ventil'haut (animation et démonstrations de cerfs-volants), le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, l'Office de Tourisme de Mirecourt et ses environs, les associations Epinal en Transition et Vosges Nature Environnement, l'association Hirrus et le SICOTRAL.



- L'association Maisons Paysannes de France délégation Vosgienne anime et sensibilise, 3 fois par an, sur l'ensemble des villages du territoire intercommunal auprès du grand public et des publics scolaires. Les bénévoles de l'association interviennent dans le cadre de visite et conférence d'un village ainsi que dans le cadre du dispositif « je marraine mon village ». L'objectif majeur est la valorisation du patrimoine architectural local.



Sentiers pédestres sur le territoire

Entretien de 200 kms de sentiers pédestres et volonté d'ouvrir de nouveaux sentiers. En partenariat avec les 2 associations locales de randonnées pédestres que sont l'Astragale (FFRP) pour les communes du territoire de Mirecourt et environs et le Club Vosgien de la Gitte pour les communes autour de Dompain, la comcom s'est donnée pour objectif de permettre aux touristes et aux habitants du territoire de découvrir les particularités du secteur.



2. Collecte des ordures ménagères et déchèterie

Principe de collecte des ordures ménagères et territoire couvert par le service :

- Pour 31 communes (ex Communauté de Communes du Pays de Mirecourt + Rancourt), la collecte des ordures ménagères est effectuée en régie par une équipe de trois personnes (un chauffeur et deux agents de collecte) avec un camion d'une capacité de 20 m³.
- Les ordures ménagères sont menées au quai de transit à Domvallier où elles sont compactées dans une benne qui est ensuite acheminée au centre d'incinération SOVVAD à Rambervillers par l'entreprise SUEZ (marché SMD).
- Pour la collecte des ordures ménagères de 13 communes (Communes issues de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle), la collecte des ordures ménagères a été effectuée en prestation par l'entreprise ONYX VEOLIA. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées directement à l'usine d'incinération SOVVAD à Rambervillers
- La compétence collecte a été déléguée au SICOTRAL pour les 32 communes issues de la CC du secteur de Dompain.

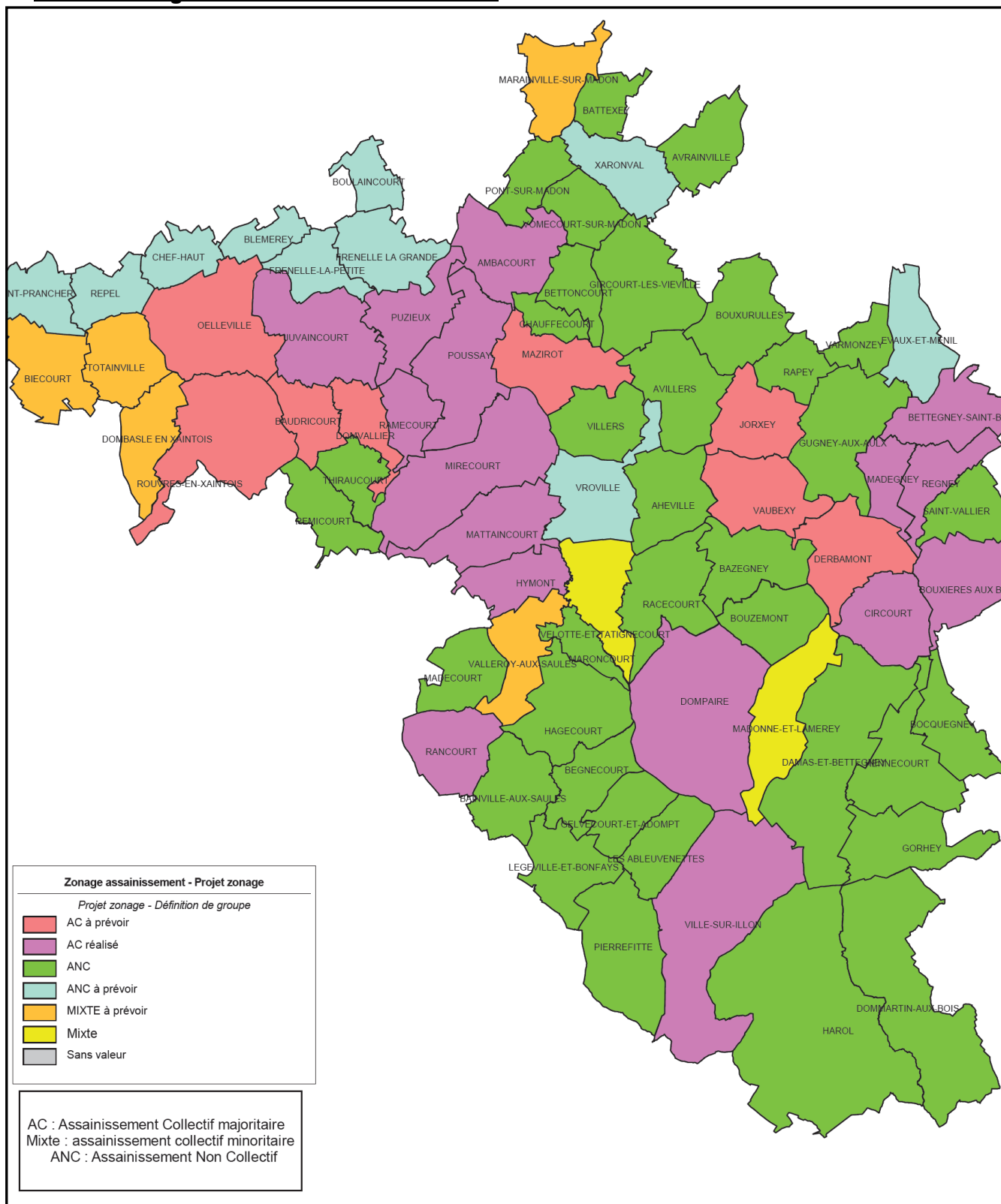
- La CCMD adhère à EVODIA (Etablissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action) pour la gestion des déchets ménagers ou assimilés, qui a pour objectif de répondre dans les meilleures conditions au traitement des ordures ménagères sur l'ensemble du département des Vosges.

Voir le rapport de fonctionnement 2018 de gestion des déchets en annexe 2.

3. Assainissement

Voir le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2018 en annexe 3.

Carte du zonage d'assainissement de la CCMD :



IV : UN TERRITOIRE ATTRACTIF

I. Tourisme et culture

I.1. Tourisme

Office de tourisme :

- 12 124 personnes reçues
 - 91% de visiteurs français dont 66% hors communauté de communes
 - 71% des visiteurs français proviennent de la région
 - Répartition des publics étrangers : 35% de Belges, 20% de Néerlandais, 18% d'Allemands
- La fréquentation de l'OT reste majoritaire en juillet et août avec 34% de la clientèle de l'année.



Présence sur des Salons :

- Langres tourisme Marcot (salon professionnel)
- Salon des Métiers d'art, Nancy
- Salon « bien vieillir » en Côte d'Or, Dijon
- Salon Happy Seniors, Epinal
- Salon « retraite active », Troyes

Présence sur les évènements :

- Marche de l'étoile de Sion
- Fête du vent, Dompain
- Symposium de sculptures, Mirecourt
- Inauguration Village 1900, Xaronval
- Semaine fédérale de cyclotourisme, Mirecourt et Epinal
- Forum des sports, de la culture et Cie, Mirecourt
- Foire aux brocanteurs, Xaronval
- Foire à Poussay

Hébergements du territoire :

- 4 hôtels
- 10 gîtes
- 9 meublés de tourisme
- 5 chambres d'hôtes
- 2 logements insolites (roulottes)

Fréquentation des principaux sites touristiques du territoire

	2018	2017
Musée de la lutherie et de l'archèterie française	9 416 visiteurs	10 216 visiteurs
Maison de la musique mécanique et de la dentelle	6 943 visiteurs	6 980 visiteurs
Ecomusée vosgien de la brasserie de Ville-sur-Illon	5 593 visiteurs	5 173 visiteurs
Village 1900	15 248 visiteurs (2298 scolaires, 6475 les dimanches, 6475 le week-end des brocanteurs)	11 719 visiteurs (2058 enfants, 5750 les dimanches, 3911 le weekend des brocanteurs)

Par délibération en date du 26 juin 2018 le conseil de communauté a décidé de renouveler le classement en 3e catégorie de l'office de tourisme de Mirecourt et ses environs et d'instituer de la **taxe de séjour** à compter du 1er janvier 2019 aux tarifs suivants :

Catégories d'hébergement	Tarif EPCI	Taxe additionnelle	Tarif taxe
Palaces.	4,00 €	0,40 €	4,40 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles.	3,00 €	0,30 €	3,30 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles.	1,27 €	0,13 €	1,40 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles.	1,00 €	0,10 €	1,10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles.	0,73 €	0,07 €	0,80 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes.	0,73 €	0,07 €	0,80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,45 €	0,05 €	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance.	0,20 €	0,02 €	0,22 €

I.2. Cinéma

Tout au long de l'année, une programmation variée a été proposée, avec des films de tous genres pour satisfaire les attentes du public : animation, comédie, policier, drame, fantastique, horreur, art et essai, documentaire, reportage et court métrage.

Le Rio est une salle mono écran de 318 places, les fauteuils ont été rénovés, ainsi que le son et l'affichage digital du hall. 30 rehausseurs sont disponibles, ainsi qu'une confiserie dans le hall.

Le cinéma participe aux différentes opérations spéciales nationales comme le Printemps du cinéma, la Fête du cinéma et Ciné-cool. Des séances sont proposées aux écoles, en séance tout public et par le biais des dispositifs d'éducation à l'image comme Ecole et cinéma et Lycéens au cinéma. Des soirées-débats sont organisées selon les programmations, ainsi que des actions avec les autres services culturels de la Communauté de Communes.

Le Rio est partenaire Orange Cineday, Zapp 88 et Cinéchèques. Le Pass Communautaire mis en place en 2018 permet une réduction d'un euro par entrée. Ces actions contribuent à développer les publics dans notre établissement.

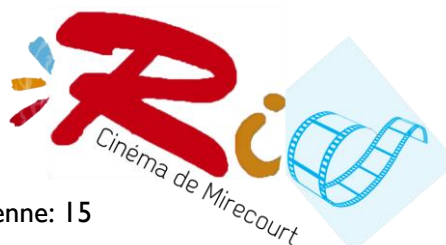
2018 en chiffres :

Nombre de séances : 798

Nombre d'entrées : 21 883

Nombre de films diffusés: 165

Nombre de séances hebdomadaires en moyenne: 15



I.3. Musée de la lutherie et de l'archèterie française **- Maison de la musique mécanique et de la dentelle**

Voir le rapport sur le bilan d'activités 2018 en annexe 4.



I.4. Ecole intercommunale de musique de Mirecourt

L'école de musique est un établissement spécialisé d'enseignement artistique :

- enseignement des pratiques musicales ;
- enseignement instrumental et vocal pour enfants et adultes ;
- pratiques collectives instrumentales et vocales ;
- sensibilisation en milieu scolaire et péri – scolaire ;
- animation en milieu hospitalier ;
- collaboration à des projets artistiques avec des structures d'enseignement général ;
- partenariats avec les établissements culturels ;
- aide et mise à disposition de personnes ressources pour des projets artistiques portés par des associations.

L'équipe pédagogique :

- ✓ **Cordes :**
 - Violon : Yann REGNAULT
 - Alto : Virginie BOURHAUX
 - Violoncelle : Florent BELLOM
 - Contrebasse : Hervé PERRIN
 - Harpe : Céline MANET
 - Guitare : Thierry PANTALEO
- ✓ **Vents :**
 - Flûte traversière : Julie AUBERT
 - Clarinette / saxophone : Philippe BECHERAND
 - Trompette : Sébastien SCHLERET
- ✓ **Claviers :**
 - Piano : Nathalie MARCOLET et Valérie DEYBACH
 - Orgue et Clavecin : en cours de recrutement
- ✓ **Percussions :**
 - Batterie : Thomas LESCRENIER
- ✓ **Formation musicale :**
 - Eveil : Céline MANET (rentrée 2019/2020)
 - Cycle 1 : Valérie DEYBACH et Nathalie MARCOLET
 - Fin de cycle 1, Cycle 2 et adultes : Julie AUBERT

✓ **Chant choral enfants et adultes : Julie AUBERT**

Le matériel :

- ✓ Instruments de musique à découvrir sur place ;
- ✓ Petits instruments d'éveil ;
- ✓ Mallettes pédagogiques : répertoires chantés, livres, CD ;
- ✓ Matériels Audio.

Pour l'année scolaire 2018-2019 l'école de musique a compté 10 élèves principalement issus de la communauté de communes, mais en réalité 191 reçoivent un enseignement musical hebdomadaire.

I.5. Médiathèque intercommunale de Mirecourt

La médiathèque est composée d'une équipe de 6 agents.

Les missions de la médiathèque sont les suivantes :

- créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge, stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes
- assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories
- développer le dialogue inter-générationnel et inter-culturel
- permettre la pratique de toutes les formes de jeu et d'animations autour du jeu
- favoriser au travers du jeu le plaisir de l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration et l'expression de toutes les cultures ainsi que la préservation et le développement du lien social.



Présentation des espaces de la médiathèque :

- Secteur **Ludothèque** : 240 m² divisés en 2 espaces de jeux distincts
 - la salle « des grands » (5 ans et +) : jeux de société, d'imitation, de rôle, jeux vidéo ...
La salle peut accueillir une classe entière.
 - la salle des bébés (0-4 ans) : jeux de motricité, jeux d'imitation, d'encastrement, ...
- Secteur **Bibliothèque** : 650 m² divisés en 2 espaces principaux
 - le secteur des enfants (espace des albums avec coussins et tapis, espace documentaire, romans, revues, BD, CD et DVD).
Le secteur des enfants accueille plutôt les petits groupes, en divisant la classe en 2 (moitié à la ludothèque, moitié à la bibliothèque).
Mais l'accueil d'un grand groupe reste possible.
 - le secteur des ados et adultes (salon télé, espace de travail, espace des magazines, livres, CD, DVD, wifi, espace multimédia)

Comment fonctionne la Médiathèque ?

La Médiathèque est **ouverte au public 20h par semaine**, et reçoit les groupes en dehors (et parfois pendant) ces horaires d'ouverture. Les différents espaces de la Médiathèque représentent une surface totale de plus de 890m², sans compter les espaces de stockage et d'animation.

Que trouve-t-on à la Médiathèque ?

Dans ses collections, il y a plus de **40 000 documents**, dont **1260 jeux** côté ludothèque, **31000 livres**, **55 abonnements** à des magazines, **1500 CD** et **1000 DVD** côté bibliothèque. Chaque année, le Conseil Général des Vosges (via la Médiathèque départementale) prête à la Médiathèque de Mirecourt des livres, CD et DVD qui complètent son fonds.

Combien d'inscrits à la Médiathèque ?

En 2018, **plus de 1300 personnes se sont inscrites (ou ré-inscrites) à la médiathèque** et sont régulièrement venues pour jouer ou emprunter.

40 % des usagers sont habitants de Mirecourt

37 % des usagers sont habitants d'une commune de la Communauté de Communes Mirecourt Dompain (hors Mirecourt)

23 % des usagers sont extérieurs à la CCMD

En 2018, **73 collectivités** (écoles, collège/lycées, structures hospitalières, crèche, Foyers ruraux, ...) se sont inscrites, pour venir emprunter et bénéficier de créneaux d'accueils.



Quels usages et quelles activités en 2018 ?

En 2018, **21430 personnes** sont venues lire sur place ou emprunter des documents.

Les usagers ont emprunté au total **52000 documents** tout au long de l'année.

En 2018, **5145 enfants** sont venus à la médiathèque avec leur classe, soient **489 classes accueillies tout au long de l'année** venant des écoles de toute la communauté de communes.

2950 personnes supplémentaires ont été accueillies par la médiathèque dans le cadre d'un groupe (assistante maternelle, crèche, hôpital, Maison de retraite, FAM, GEM, AVSEA, collège, LEGTPA, Lycée Guillaume ...).



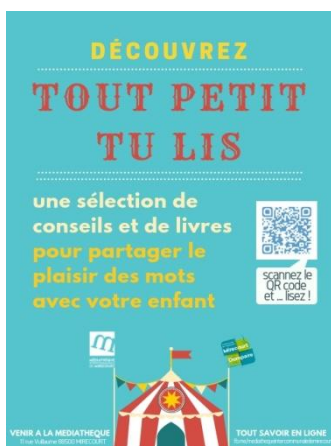
Quelles animations en 2018 ?

Tout au long de l'année, la médiathèque intercommunale programme des **animations qui se renouvellent chaque mois**, sur des thèmes différents : expositions, spectacles, concerts, festival du court-métrage, ateliers, mois du film documentaire, ...

Chaque mois, la bibliothèque des enfants propose une **heure du conte pour les enfants à partir de 4-5 ans** suivie d'une activité manuelle ("les contes bricolés" le 2^e samedi du mois), et un **accueil spécifique pour les bébés** ("les tout-petits déjeuners" le 4^e samedi du mois). A chaque période de vacances scolaires, la ludothèque propose des animations particulières (tournois de jeux vidéo, création de jeux, ...).

Parmi les gros événements de 2018 :

- de janvier à juin, la médiathèque intercommunale a accompagné des classes ayant un projet dans le cadre du **Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle** ;
- en avril et mai, la médiathèque intercommunale a célébré sa **10^e fête mondiale du jeu**. Le public a participé à des ateliers, des tournois, des concours et des animations **sur le thème des jeux vidéo** et du numérique ;
- en septembre la médiathèque a fait salle comble avec le **festival du court-métrage** ; elle a aussi démarré une nouvelle animation pour le public adulte : le "**café littéraire**", qui a remporté immédiatement un grand succès ;
- A l'automne, le travail sur la petite enfance a donné l'objet à une **publication sur le livre et les bébés**, qui a été présentée et distribuée dans les crèches de la communauté de communes, au RAM et aux parents de tout-petits.
- En novembre, la médiathèque a accueilli un **salon littéraire** ;
- En décembre, le secteur **ludothèque a fêté ses 10 ans**, avec des ateliers créatifs et ludiques proposés durant tout le mois.



I.6. Salle culturelle à Dompaire



La salle culturelle à Dompaire, située au deuxième étage du site de Dompaire (3 rue Charles Gérôme), est équipée de 54 places assises fixes (possibilité d'ajouter des sièges), d'une régie, son, lumière, d'un dispositif de vidéo projection et d'une salle de convivialité.

Cette salle accueille une programmation culturelle tout au long de l'année avec l'organisation de 12 séances de cinéma, 3 conférences et 3 spectacles/concerts. Depuis cette année, des ateliers de théâtre pour enfants sont proposés.

En 2018, ce sont 2522 personnes qui ont participé aux différentes actions proposées.

Pour agrémenter cette offre culturelle, une vitrine et le hall d'exposition au rez-de-chaussée permettent de communiquer sur les événements et thématiques structurantes du territoire.

Les élus ont également décidé de prêter cette salle à toutes les associations et entreprises qui souhaitent utiliser cet espace en vue d'organiser des événements à destination de la population.



I.7. Autres actions

Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel - année scolaire 2018/2019



Le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle a permis à 919 élèves et leurs enseignants d'être sensibilisés à l'art et la culture. Réunis autour d'un thème commun « Voyages », 17 artistes sont intervenus dans les classes du 1er et 2nd degré. Le festival "Renc'arts" est l'occasion de présenter à tous le résultat de ces ateliers de pratiques artistiques où se croisent près de 1000 visiteurs sur les différents moments (restitutions, expositions,...). Le rayonnement du CTEAC est intercommunal, en 2019 ce sont les enfants de plus de 45 communes du territoire qui ont été touchés.



Budget (1er et 2nd degré) : 85 178€ dont 33 625€ de la DRAC (27 300€ ateliers 1er degré et 6 325€ pour le 2nd degré), 3 250€ par le DAAC, 10 646€ du Conseil Départemental des Vosges (5 000€ pour les ateliers 1er degré, 3 000€ pour le festival Renc'arts et 2 646€ pour le 2nd degré) et 16 560€ de participation des établissements scolaires.

Symposium 2018

L'association Sculpture et Cie et la Communauté de Communes Mirecourt Dompain ont organisé le 7^e festival de sculpture internationale « Les Monumentales Mirecurtiennes » du samedi 21 juillet jusqu'au 29 juillet au cours Stanislas, à Mirecourt.

Par délibération en date du 12 avril 2018, le conseil de communauté a décidé d'adhérer au **label Ville et Métiers d'Arts**.



2. Développement économique, emploi, commerce et artisanat, industrie, agriculture

L'Opération Collective en Milieu Rural **OCMR - FISAC** (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a été lancée au cours de l'année.

Une **réunion publique** s'est tenue le 28 avril 2018 avec la présence d'une cinquantaine d'artisans et de commerçants du territoire.

9 dossiers ont été validés courant 2018 pour un montant de subventions de 84 836,81€.



Par délibération en date du 26 juin 2018 le conseil de communauté a décidé d'adhérer à **l'agence de développement économique** des Vosges.

Par délibération en date du 26 juin 2018 le conseil de communauté a décidé de déléguer au Conseil départemental des Vosges la compétence d'octroi des aides à **l'immobilier d'entreprise**.

Par délibération en date du 25 septembre 2018 le conseil de communauté a décidé de s'engager dans l'élaboration du dispositif régional **Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE)** en association avec les 3 communautés de communes de la plaine des Vosges et le PETR de l'Ouest des Vosges.



32 rencontres de porteurs de projets économiques ont été réalisées. I **petit déjeuner économique** a été organisé sur la zone de l'Aéropole Sud Lorraine. L'achat des terrains et le lancement du projet de zone à Poussay (en face du Match) ont été initiés. Des travaux de viabilisation pour l'installation de la société Feralu ont été réalisés sur la zone ECB à Poussay. Des travaux d'entretien courant ont été réalisés sur les zones d'activités.

3. Urbanisme

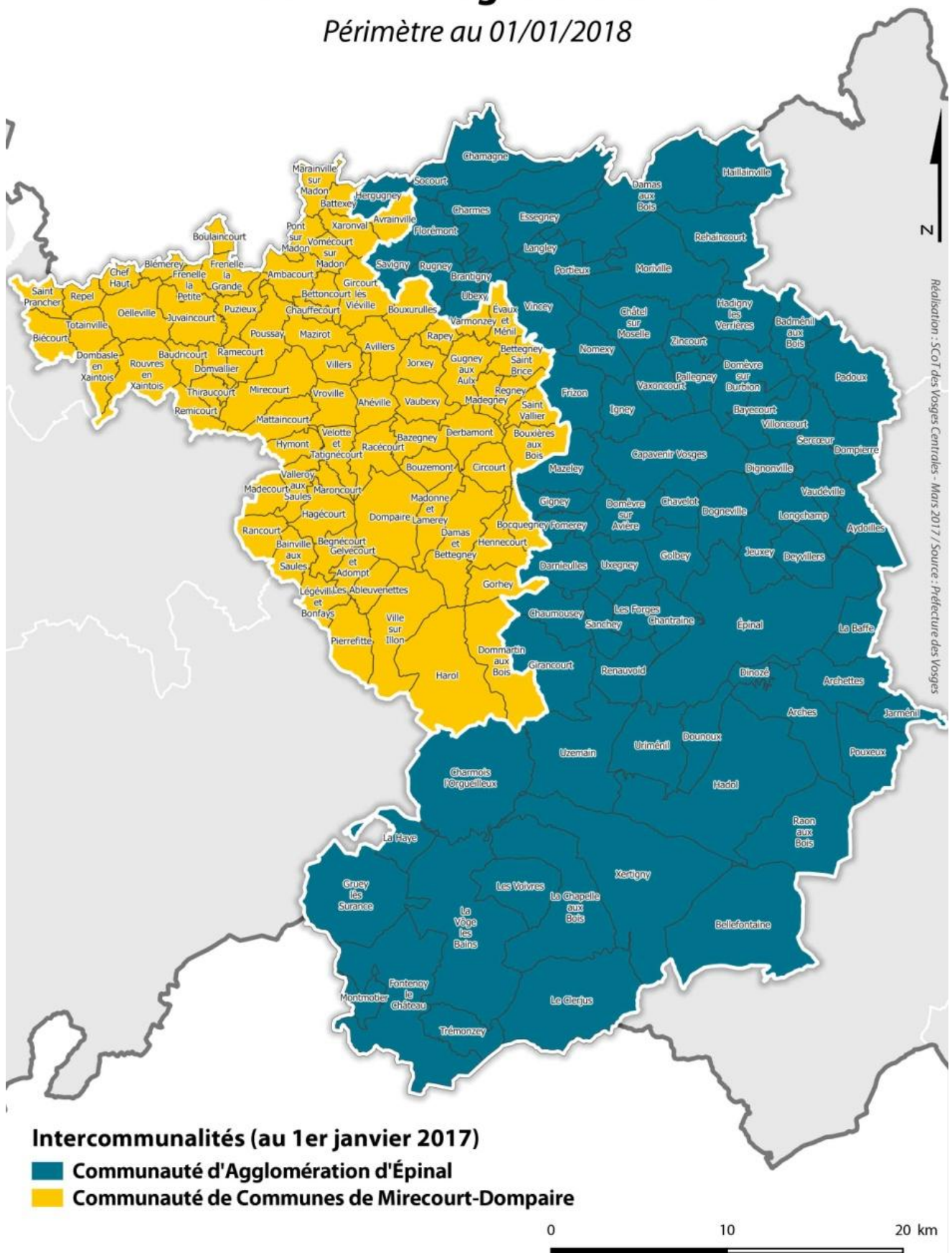
3.1. SCoT

Le 4 juin 2018, le Conseil Syndical a arrêté le projet de SCoT des Vosges Centrales (en cours de révision depuis 2014). Par délibération en date du 25 septembre 2018 le conseil de communauté de la CCMD a émis un avis défavorable au projet de SCoT.

Ensuite a été engagée la procédure de concertation plus formelle avec les institutions, puis l'enquête publique.

SCoT des Vosges Centrales

Périmètre au 01/01/2018



3.2. Instruction des autorisations d'urbanisme

Avec la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat en matière d'autorisation du droit des sols et sur délibération des conseils municipaux concernés, la CCMD a instruit en 2018 les demandes d'autorisation d'urbanisme de 37 communes du territoire.

En 2018, ce service a assuré l'instruction de **390 dossiers** décomposés comme suit :

COMMUNE	Cub 2018	DP 2018	PA 2018	PC 2018	PD 2018	TOTAL 2018
AMBACOURT	1	2				3
AVRAINVILLE				1		1
BAINVILLE-AUX-SAULES		1		1		2
BAUDRICOURT	1	8		5		14
BETTEGNEY-SAINT-BRICE	1	1		1		3
BETTONCOURT				1		1
BOCQUEGNEY	1	1		1		3
BOUXIERES-AUX-BOIS		5		2		7
BOUXURULLES	1	6		4		11
DAMAS-ET-BETTEGNEY		3		10		13
DOMMARTIN-AUX-BOIS	3	6		9		18
DOMPAIRE	2	13		8		23
DOMVALLIER		2				2
EVAUX-ET-MENIL		6		3		9
GORHEY		3		3		6
HAGECOURT	1			2		3
HENNECOURT	1	5		6		12
HYMONT		8		3		11
JORXEY		2		1		3
JUVAINCOURT		4		1	1	6
MADEGNEY		1		1		2
MADONNE-ET-LAMEREY	5	5		5		15
MATTAINCOURT		13	1	4		18
MAZIROT	1	2	1	1		5
MIRECOURT	6	109	1	10	1	127
OELLEVILLE	1	5		3		9
POUSSAY	2	13		2		17
PUZIEUX	2	1				3
RACECOURT		3		2		5
RAMECOURT	2			3		5
REGNEY		1		2		3
THIRAU COURT		1				1
VALLEROY-AUX-SAULES		2		1		3
VELOTTE-ET-TATIGNECOURT		1		2		3
VILLE-SUR-ILLON		9		2		11
VILLERS	2			1		3
VROVILLE	1	4		4		9
TOTAL 37 communes	34	246	3	105	2	390

V : UN TERRITOIRE AU SERVICE DE SES HABITANTS

I. Enfance - jeunesse, affaires sociales et transport scolaire

I.1. Multi-accueils

La CCMD compte **2 EAJE** (établissements d'accueil du jeune enfant) sur son territoire gérés par des associations et soutenus financièrement par la CCMD :

- multi-accueil " Les P'tits Diables " à Mirecourt ;
- multi-accueil " Pap'Ilion " à Ville sur Illon.

Les travaux de construction d'un 3^e EAJE, la **micro-crèche à Madegney** (agrément de 10 places d'accueil), ont débuté en avril 2018. Le coût des travaux s'élève à 474 527 € HT pour un montant d'aides publiques de 385 597€ HT représentant 80 % financés par la CAF des Vosges, la MSA, la Région Grand Est, le Conseil départemental des Vosges, la DETR et la TDIL.



Les P'tits Diables

- Capacité d'accueil : agrément modulé pour 35 places d'accueil
- 72 enfants accueillis (65 familles) originaires de 23 communes (94 % résidents de la CCMD) :
- Taux d'occupation : 76,40% (contre 76,27% en 2017)
- Nombre de jours d'ouverture annuelle : 222
- 44 509,25 heures de présence d'enfants
- 12,15 ETP
- Subvention CCMD : 96 000 euros

Pap'illon

- Capacité d'accueil : agrément pour 20 places d'accueil
- 72 enfants accueillis (51 familles) originaires de 19 communes (92 % résidents de la CCMD) :
- Taux d'occupation : 80 % (contre 75,41% en 2017)
- Nombre de jours d'ouverture annuelle : 221
- 36 642 heures de présence d'enfants
- 9 ETP
- Subvention CCMD : 88 000 euros

Demandes d'aide BAF/BAFD : 10 instructions de dossiers, à savoir 150€ d'aide par stagiaires

I.2. RAM

Le Relais Assistants Maternels constitue un lieu d'informations et de ressources au service des familles et des assistants maternels. Il est agréé et en partie financé par la CAF. Il fonctionne du lundi au vendredi avec 1 animatrice à temps plein (éducateur de jeunes enfants), et permet :

- d'écouter, d'informer et d'accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins ;
- de créer un lieu de rencontre, de partage, d'animation, d'expression et de médiation entre adultes et enfants à travers des matinées d'activités ;
- de faciliter la socialisation des enfants ;
- de professionnaliser et de valoriser le métier d'assistant maternel ;
- de favoriser l'accès à une information actualisée sur les droits et les devoirs respectifs d'employeurs et salariés ;
- d'offrir un soutien dans l'accomplissement des démarches administratives (contrat de travail, ...)

Fréquentation du RAM :

En 2018, le RAM a vu sa fréquentation augmenter par rapport à 2017. Il est important de souligner que la majorité des contacts se fait par téléphone. En effet, de nombreuses familles et de nombreux assistants maternels ne contactent le RAM que par ce moyen pour des raisons d'organisation, de disponibilité, de lieu d'habitation ou tout simplement de temps. Ainsi, en 2018, l'animatrice RAM a été contactée 250 fois par ce moyen et a également pu voir de nombreux contacts manqués lors de ces animations ou déplacements extérieurs.

Les contacts par mail sont eux aussi de plus en plus nombreux.

De plus, le RAM est contacté à de nombreuses reprises par des personnes venant de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Mirecourt. A ce jour, ces contacts représentent environ la moitié des contacts physiques, téléphoniques et mails.

Les matinées d'éveil proposées à Mirecourt commencent elles aussi à voir leur fréquentation en augmentation. Afin de toucher un plus grand nombre d'assistants maternels de cette ancienne Communauté de Communes durant les animations, il est nécessaire de proposer des animations sur d'autres secteurs plus proches de chez eux. En effet, certains professionnels ne peuvent pas faire plus de 10 à 15 minutes de trajet pour participer à une animation. Cependant, à ce jour, proposer des animations sur d'autres communes nécessiterait de diminuer la fréquence des animations déjà proposées sur Dompaire, Harol ou Mirecourt. Cela risque d'entraîner une diminution de leur fréquentation mais plus encore, cela augmenterait l'isolement des assistants maternels concernés.

Evolution des demandes des familles :

Il est important de noter que sur l'ensemble de la Communauté de Communes les demandes en mode d'accueil ont évolué. En effet, alors qu'en 2017 les assistants maternels de la commune de Dompaire n'avaient quasiment pas de demandes de la part des familles, cela s'est totalement transformé depuis fin 2018. L'inverse se produit sur la commune de Harol. Il va donc falloir être vigilant sur l'employabilité des assistants maternels de ce territoire en 2019 et notamment lors de la rentrée des classes en septembre.

De plus, les demandes sont de plus en plus pour des plannings variables et ce particulièrement sur Mirecourt avec notamment des demandes pour des accueils le samedi. Un travail sera donc à faire lors des réunions de pré-agrément afin de faire prendre conscience aux candidats de ces demandes de plus en plus fréquentes.

Il en va de même pour des petits contrats avec des accueils périscolaires uniquement pour le mercredi. En effet, avec le passage à l'école sur 4 jours, de nombreuses familles ont besoin d'un accueil uniquement pour ce jour car sur certaines communes il n'y a pas de périscolaire.

Quelques chiffres :

Taux d'assistants maternels ayant bénéficié de l'accompagnement du Ram : 83%

L'offre d'accueil des assistants maternels en 2018

Nombre d'assistants maternels agréés par la PMI: 156

Nombre d'assistants maternels en activité : 116

Taux d'activité des assistants maternels : 74 %

Demandes selon le type d'accueil souhaité par les familles en 2018

Nombre de demandes en accueil collectif : 4

Nombre de demandes d'accueil auprès d'un(e) assistant(e) maternel(le) : 35

Nombre de demandes d'accueil en garde à domicile : 0

Offres spécifiques des assistants maternels

Nombre d'assistants maternels acceptant l'accueil périscolaire : 83

Nombre d'assistants maternels acceptant l'accueil en horaires atypiques : 5

Nombre d'assistants maternels acceptant l'accueil en urgence : 72

Nombre d'assistants maternels acceptant l'accueil d'un enfant en situation de handicap : 53

Les motifs d'entretiens réalisés par le RAM

	assistants maternels	garde à domicile	parents
Information relative à l'exercice du métier	2	3	
Information relative à la recherche d'un mode d'accueil			4
Information relative à la disponibilité d'accueil	3		
Information relative au fonctionnement du RAM	2		
Information relative au statut professionnel	46		74
Information relative au soutien professionnel, à l'accompagnement à la parentalité			
TOTAUX	53	3	78

Les actions du RAM

	nombre de séances	Nombre total de professionnels	Nombre total d'enfants	Nombre total de parents
ateliers d'éveil	109	407	843	29
animations ou activités avec une autre structure du territoire	16	76	220	47
fêtes, évènements	6	28	156	93

La fréquentation des familles

Nombre de familles avec enfant(s) de moins de trois ans : 525

Nombre total de familles bénéficiaires d'une information : 78

I.3. Ecole et périscolaire de Oëlleville

L'étude scolaire a été finalisée au cours de l'année.

Des travaux d'entretien courant, ainsi que l'acquisition de matériels divers ont été réalisés.

Pour l'année scolaire 2018/2019, 82 élèves (31 maternelles et 51 primaires) ont fréquenté l'école d'Oëlleville dont 70 de la communauté de communes et 9 de Courcelles (54).

L'accueil périscolaire situé au 773, rue Clément de Boulay à OELLEVILLE a accueillis 37 enfants âgés entre 3 et 12 ans représentant 6 370 heures d'accueil.

I.4. Transport scolaire

La compétence "transport scolaire maternelle et primaire" ayant été transféré au 01/01/2018, le service est composé de 23 circuits et de 16 accompagnatrices (pour les enfants de maternelle). Pour l'année scolaire 2018/2019, 579 élèves ont été transportés. 28 communes profitent du transport interclasse. La communauté de communes organise le service pour 4 communes extérieures : Courcelles, Ménil-en-Xaintois, Offroicourt et Viviers-les-Offroicourt.

Budget pour l'année scolaire 2018/2019 : **286 082,78€** dont :

- ✓ 104 220€ pour les 579 enfants transportés (forfait de 180€/enfant transporté/année scolaire versé à la Région) ;
- ✓ 75 801€ pour le transport interclasse ;
- ✓ 77 175€ de charge de personnel (accompagnatrices) ;
- ✓ 7 372€ de transport haut le pied (retour des accompagnatrices par le car) ;
- ✓ 20 973€ refacturés aux 4 communes extérieures.

2. Vie associative, animation du territoire

Au cours de l'année 2018 : **310 268 € de subventions ont été accordés aux associations** partenaires de la CCMD ou aux associations organisant des manifestations à caractère au moins régional et/ou pluri associatives (y compris les évènements et animations à caractère culturel et de promotion du territoire).

Associations partenaires :

Sculpture et Cie : 30 000 €
Plateforme d'Initiative Vosges Centre Ouest : 1 600 €
Office de tourisme : 12 000 €
OCCE de l'école d'Oëlleville : 2 000 €
Multi-accueil Pap'illon : 88 000 €
Multi-accueil Les P'tits Diabes : 96 000 €
Fédération des Foyers Ruraux des Vosges : 23 000 €
Effort Basket : 10 000 €
Club Vosgien de la Gitte : 1 703 €
Astragale : 2 000 €
Verger Conservatoire de Velotte et Tatignécourt : 1 440 €
La Bouée : 500 €

Associations ayant organisés des manifestations à caractère au moins régional et/ou pluri associatives (y compris les évènements et animations à caractère culturel et de promotion du territoire) :

Aéroclub du Xaintois : 2 000 €
Amis du Valamont : 4 000 €
ASA Mirecourt : 5 000 €
Ecomusée de la brasserie de Ville sur Illon : 1 500 €
Harmonie de Dompain Lamerey : 2 000 €
JMF Mirecourt : 5 000 €
Lorraine Kart NKC : 4 000 €
Motor Events : 4 000 €
Athlé Vosges Pays de Mirecourt : 2 000 €
Carrefour des Sciences : 700 €
Foyer Rural de Bouxurulles : 2 000 €
Hirrus : 500 €
Les Coureurs de l'illon : 1 500 €
Novia Folklore : 1 000 €
Mirecourt Maquette Club : 500 €
PLAB : 3 750 €

3. Aménagement du territoire, habitat et cadre de vie, équipements sportifs, services à la population

3.1. Maison de services au public (MSAP)

Une Maison de Services Au Public est accessible gratuitement et sans rendez-vous à toutes les personnes ayant besoin d'accompagnement dans leur(s) démarche(s) administratives et dans leur recherche d'emploi.

Ses missions :

accueil, écoute, information, orientation • accompagnement dans les démarches administratives • accès internet (pôle emploi, CAF, ameli, messagerie, etc...) • mise à disposition gratuite du téléphone pôle emploi • affichage des offres d'emploi et de logements • documentation prévention-santé • permanences de différents partenaires



La **MSAP de Dompaire** en 2018 compte 1018 visites, soit en moyenne 85 visites par mois et 1021 demandes, soit en moyenne 85 demandes par mois. 53 % des usagers fréquentant la Msap résident à Dompaire. L'accompagnement à l'utilisation des services en ligne est le principal niveau d'accompagnement.

Par délibération en date du 25 septembre 2018 le conseil communautaire a décidé de reconnaître l'intérêt communautaire de la **Maison de services au public (MSAP) de Mirecourt** (dénommée également Maison des Pampres) à compter du 1er janvier 2019

3.2. Très Haut débit

Par délibération en date du 27 juin 2017 le conseil communautaire a décidé de prendre la compétence « Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques » à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui permettra aux habitants des 76 communes de la CCMD de disposer du **Très Haut Débit** à l'horizon 2023.

3.3. Habitat

Le conseil communautaire de la CCMD, par délibération en date du 24 octobre 2017, a décidé de **prolonger le PIG (Programme d'Intérêt Général) jusqu'au 31 décembre 2020** et de l'étendre à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à compter du 1er janvier 2018. Un avenant n°6 à la convention avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat) a été signé en ce sens. Afin de suivre et d'animer la prolongation de ce programme, un marché de prestation intellectuelle a été lancé. La mission a été confiée au CAL-PACT des Vosges pour un montant de 150 927,72 euros HT €.

3.4. Equipements sportifs

- **Piscine intercommunale :**

Les travaux de rénovation et d'extension de la piscine intercommunale ont débuté en avril 2018.

Avec plus de **40 000 entrées annuelles**, la piscine intercommunale était l'**équipement public le plus fréquenté du territoire**. De type Iris (l'un des modèles du programme national 1000 piscines lancé en 1969), celle-ci a été ouverte en 1976. **Depuis sa création, l'équipement a connu peu de transformations ou de réhabilitation.**

La question de sa mise aux normes et de sa modernisation se pose depuis son transfert à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2016.

Dans un souci de **conserver un équipement fondamental pour l'attractivité de son territoire**, la communauté de communes a décidé d'engager une rénovation globale et une extension de sa piscine, de manière à améliorer l'apprentissage et la pratique de la natation pour les jeunes enfants, les adolescents, les adultes, les seniors et les personnes en situation de handicap.

La communauté de communes a la volonté de **répondre aux besoins contemporains des pratiques aquatiques**, en fournissant une offre adaptée et en améliorant le confort des utilisateurs. Ainsi, la communauté de communes a étudié la faisabilité et le coût d'une rénovation globale et d'une extension (création d'un bassin d'apprentissage et d'une pataugeoire) de la piscine intercommunale. Dans cette optique, les études préalables et les orientations prises par la communauté de communes ont permis de définir un concept d'équipement aquatique moderne, convivial et efficace.

La structure d'origine est conservée avec son bassin, la zone technique et les vestiaires actuels sont transformés en nouvelles zones techniques et en zone destinée au personnel et aux rangements. L'extension comprend un hall d'accueil, les nouveaux vestiaires collectifs (au nombre de 4, ces derniers permettront d'augmenter les créneaux scolaires) et non collectifs, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. De nombreux puits de lumière ont été prévus, notamment pour améliorer la surveillance des bassins.

L'équipement a été pensé en **complémentarité avec les équipements aquatiques du bassin de vie**. Ainsi, il sera centré, outre la natation (clubs, scolaires, grand public), sur 3 axes : le ludique, la forme et le bien-être.

Avec pour objectifs principaux de :

- Maintenir au sein du territoire un équipement de sport et de loisirs aquatiques attractif ;
- Promouvoir les sports aquatiques ;
- Créer un équipement répondant aux besoins des associations sportives existantes ;
- Relancer un **club de natation**, affilié Fédération Française de Natation ;
- Permettre la mission d'**enseignement de la natation** aux établissements scolaires ;
- Développer une cohésion sociale et un lien intergénérationnel propices à la structuration du territoire intercommunal ;
- Permettre l'accueil des personnes en situation de **handicap** ;
- Satisfaire une demande globale des différents publics en leur proposant des animations et équipements conformes à leurs attentes ;
- Renforcer l'identité du territoire par la mise en place de synergies entre l'équipement et les sites touristiques présents sur le territoire ;
- Mettre en place une **politique tarifaire** attractive sur l'ensemble des équipements intercommunaux par le biais d'un **Pass communautaire** ;
- Proposer un atout supplémentaire au développement touristique du territoire.

La communauté de communes a la volonté d'inscrire le projet dans une démarche d'**optimisation énergétique et de qualité environnementale** depuis la conception du bâtiment jusqu'à sa réalisation. Cette démarche vise à améliorer la qualité environnementale du bâtiment, en offrant un ouvrage sain et confortable dont les impacts sur l'environnement, évalués sur l'ensemble du cycle de vie, sont les plus maîtrisés possible.

L'accent a particulièrement été mis sur : l'isolation, la qualité phonique, l'économie en eau et en énergie, la mise en place d'une installation thermique solaire pour la production d'eau chaude sanitaire, la création d'un réseau de chaleur par la mutualisation de la chaufferie avec les 3 salles de sports voisines.

L'équipement s'étend sur une surface totale couverte d'environ **1 500 m²**.

Le montant estimé de cet investissement est de **4 millions d'euros** (travaux + prestations intellectuelles) et sera financé au moyen de subventions, d'emprunts et d'un autofinancement.

Ce projet longuement réfléchi correspond à un compromis entre : les besoins de notre territoire, son dimensionnement pour le bassin de vie, la capacité financière de la communauté de communes, les exigences environnementales et de mise aux normes, et la volonté d'offrir un outil correspondant aux mieux aux attentes des différents usagers.

- Stades à Madonne-et-Lamerey, Mirecourt, Poussay et Hymont :

Pour le stade Lucien Scheibel à Madonne et Lamerey un forage pour l'arrosage du stade a été réalisé.
Pour le stade de Mirecourt les travaux de rénovation de la piste de saut en longueur et triple-saut ont débutés.

Pour le stade de Poussay les travaux de mise aux normes des vestiaires ont été poursuivis.
Des travaux d'entretiens courant ont été également réalisés.

- Salles de sports Dervaux, Hacquard et Jean-Luc Rougé :

Dans le prolongement de son programme d'investissement et de mise en conformité des équipements sportifs du territoire, c'est le dojo Jean-Luc Rougé qui fait l'objet d'une rénovation complète.

L'équipement s'étend sur une surface totale couverte de 550 m².

Le montant total de cet investissement est de 730 000 euros (travaux + prestations intellectuelles) et a été financé au moyen de subventions à hauteur de 70% et d'un autofinancement.

Ainsi l'ensemble des équipements sportifs du territoire seront parés pour l'avenir.

- Salles de gymnastique Pierre Duvaux et Bey :

Des travaux d'entretien courant ont été réalisés.

- Tennis à Mirecourt et Mattaincourt :

Des travaux d'entretien courant ont été réalisés.

3.5. Aire des gens du voyage

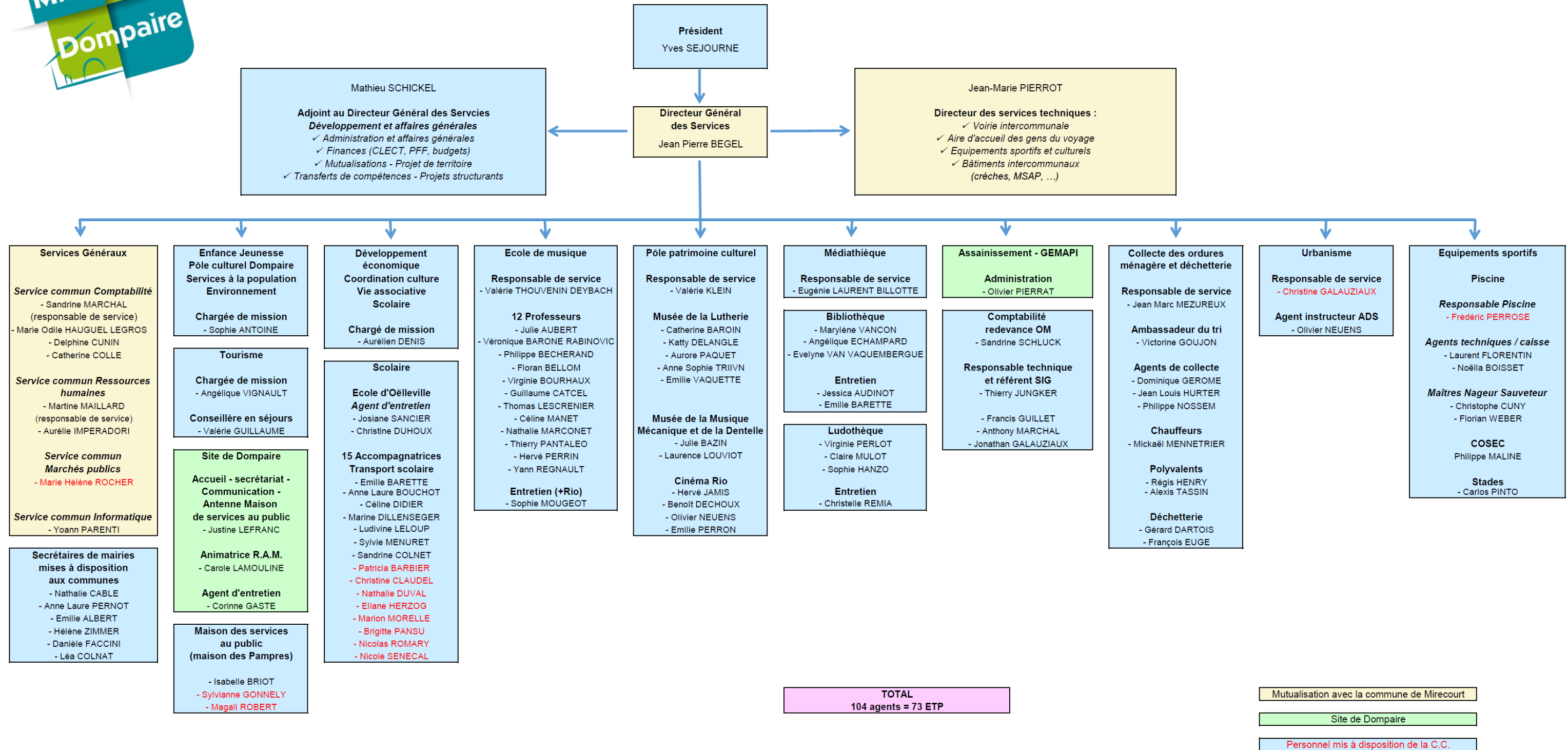
L'aire d'accueil des gens du voyage de Mirecourt a été transférée au 1^{er} janvier 2016 à la communauté de communes.

Elle a été fermée pour travaux au cours des mois de février et mars 2018.

Elle compte 12 emplacements et la gestion de l'aire est réalisée en régie.

38 personnes ont été accueillies au cours de l'année.

**ORGANIGRAMME DE LA C.C. MIRECOURT DOMPAIRE
2018**



Annexe 2

**Rapport sur le prix et la
qualité du service
d'assainissement de l'année
2018**

RPQS 2018



Assainissement collectif

Présentation

- Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007
- Données renseignées sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/sispea>
- **BUG informatique pour la création du RPQS**
 - En attente de la police et l'eau et de l'AFB
- Bilan annuel d'autosurveillance des systèmes d'assainissement. Communiqué aux services de la police de l'eau au 1/3/18

Caractérisation technique du service

Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- **Nom de la collectivité** : Communauté de communes de Mirecourt Dompaire
- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- **Compétences liées au service** :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Territoire desservi** (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Ambacourt, Circourt, Dompaire, Hymont, Juvaincourt, Madegney, Madonne-et-Lamerey, Mattaincourt, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt, Rancourt, Velotte-et-Tatignécourt, Ville-sur-Ilion

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

Estimation de la population desservie

Commune	Nombre d'abonnés raccordés	Nombre total d'abonnés
Ambacourt	125	125
Circourt	45	45
Dompaire	443	447
Madonne-et-Lamerey	160	164
Hymont	212	212
Juvaincourt	107	107
Madegney	48	48
Mattaincourt	364	364
Mirecourt	1871	1876
Poussay	365	365
Puzieux	75	75
Ramecourt	81	81
Rancourt	40	40
Velotte-et-Tatignécourt	42	42
Ville-sur-Ilon	219	231
Total	4197	4222
Habitant	10493	10555

Effluents traités

- Volume d'eau facturé : 761 470 m³
- Pollution industrielle :
 - ELIVIA : environ 22 000 EH
 - Ravenel : environ 500 EH
- Matières de vidange : 684 m³

Réseau de collecte

- Linéaire de réseau = 112 km
- Renouvellement de réseau : 0,55 %
- 3 ouvrages de déverse > 2 000 EH
 - Sur réseau unitaire : Pont Neuf et Neuf Moulin
 - Comptabilisation du nombre de déversement et du volume déversé
 - Sur réseau séparatif : Aéroport
 - Mesure du temps de déversement
 - Déversement mi juin 2018

Unités de traitement

STATIONS	Année de mise en service	EH
PUZIEUX	2008	190
JUVAINCOURT	2016	210
DOMPAIRE	2014	1800
VELOTTE	2014	120
CIRCOURT	2015	120
MADEGNEY	2015	150
VILLE SUR ILLON	2016	650
RANCOURT	2009	100
AMBACOURT	2017	350
BOUXIERES AUX BOIS	2018	150
BETTEGNEY SAINT BRICE / REGNEY	2018	250
MIRECOURT	1999	30000

Indices de performance

- Taux de raccordement = 98,5 %
 - Donnée à finaliser (campagne de vérification sur Dompaire et Lamerey)
- Indice de connaissance des réseaux : 93/120
 - SIG
 - A améliorer :
 - Programme d'ITV
 - Programme de renouvellement des réseaux
- Analyse des Risques de Défaillance : à faire sur les filtres plantés de roseaux
- Diagnostic permanent : à mettre en place pour le 31/12/2020

Conformité des équipements

- Collecte = 100 %
- Epuration = 100 %
- Performance des ouvrages d'épuration
 - Rancourt 0 %
 - Mise en conformité 2019

Station de Rancourt



Station de Mirecourt

	MES	DCO	DBO5	NG	NK	PT
Rendement moyen "réglementaire" du système de traitement (%)	99,24	97,95	99,35	96,93	97,86	89,00
Flux moyen sortant du système de traitement (kg/j)	12,21	67,35	9,79	6,69	4,65	3,85
Flux moyen entrant dans le système de traitement (kg/j)	1596,58	3328,63	1518,62	223,78	223,25	36,53
Flux moyen éliminé par le système de traitement (kg/j)	1584,37	3260,45	1508,68	216,90	218,47	32,51
% de bilans réalisés hors conditions normale par rapport au nombre de bilans total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Taux de charge	95%	86%	84%			
Débit maximal entrant (m3/j)	8469,00					
Pollution maximale entrante (kg/j de DBO5)	3769,72					

- En DCO, la station est chargée à 86 %, en hausse
- En DBO5, le taux de charge est de 84 %
- Quantité de boue produite : 2055 T soit 565,18 TMS
- Elimination en épandage agricole
- Campagne RSDE :
 - 6 campagnes
 - 6 substances trouvées
 - Attente de l'arrêté préfectorale pour mettre en place les investigations complémentaires

Tableau de résultats

Famille	Substances	Code Sandre	Substance significative		
			Entrée STEU	Sortie STEU	Global
Alkylphénols	Famille Nonylphénols et éthoxylates de nonylphénol (NP/NPE)		Oui	Non	Oui
Autres	Chloroalcanes C10-C13	1955	Oui	Non	Oui
Autres	Di(2-éthylhexyl)phtalate (DEHP)	6616	Oui	Non	Oui
Métaux	Arsenic (métal total)	1369	Oui	Oui	Oui
Métaux	Cuivre (métal total)	1392	Non	Oui	Oui
Métaux	Zinc (métal total)	1383	Oui	Oui	Oui

Tarification du service

- montant de redevance
 - Ex CCPM = 1,30 €/m³
 - Ex CCSD = 2,27 €/m³
 - Rancourt = 1,30 €/m³ + 31,82 €

- Recettes

Recettes	
Redevance assainissement	666 826,62 €
Contribution eaux pluviales	154 578,77 €
Participation ELIVIA	199 226,64 €
Participation RAVENEL	39 244,26 €
Traitement des MV	10 821,60 €
Prestation de controles	7 018,00 €
Prime AERM	49 467,00 €

Dont 39450 € pour la station de Mirecourt

Principales dépenses de fonctionnement

<i>Affectation</i>	<i>Tiers</i>	<i>Montant</i>
Dépenses		
Traitement du P	Brentag	3 461,41
Polymère boue	AQUAPOLYM	1 947,05
Chlorure boue	Brentag	1 947,05
Elimination des boues		30 551,66
Odeurs Neuf Moulin	AQUAPOLYM	2 061,00
Station de Mirecourt	EDF	77 677,55
Autre station et PR	EDF +	27 701,27
Communication PR + agents	Orange	7 508,95
Curage	Lot 1 Malézieux	18 658,93
Vidange FS	Lot 2 malézieux	5 537,00
Entretien STEP	Bouée	22 223,85
Frais de personnel	CCMD	268 672,36

Conclusions et perceptives

- Conformité des installations
- Charge en hausse sur la station de Mirecourt
- Poursuites des vérifications des branchements

- Renouvellement de réseau à poursuivre
- Renouvellement des équipements sur la station de Mirecourt [Changement des membranes](#)
- Projet Maziro et Domvalier
- Opération de réhabilitation ANC 3 : Bégnécourt, Gugney, Hennecourt, Damas, Racécourt, Bainville

Changement des membranes

- Plongeurs



Changement des membranes

- Retrait des rampes



Changement des membranes

- Rampes avec nouveaux diffuseurs



Changement des membranes

- Essai bullage
- [Retour Conclusions et perceptives](#)



Annexe 3

**Rapport sur le prix et la
qualité du service public de
prévention et de gestion des
déchets de l'année 2018**

PREAMBULE

Le présent rapport a pour but de faire le bilan sur le coût d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères, et des déchets recyclables pour l'année 2018.
La Communauté de Communes Mirecourt Dompain (CCMD) exerce la compétence « collecte des ordures ménagères » pour 44 des 76 communes adhérentes, soit 13808 habitants.



Les ordures ménagères



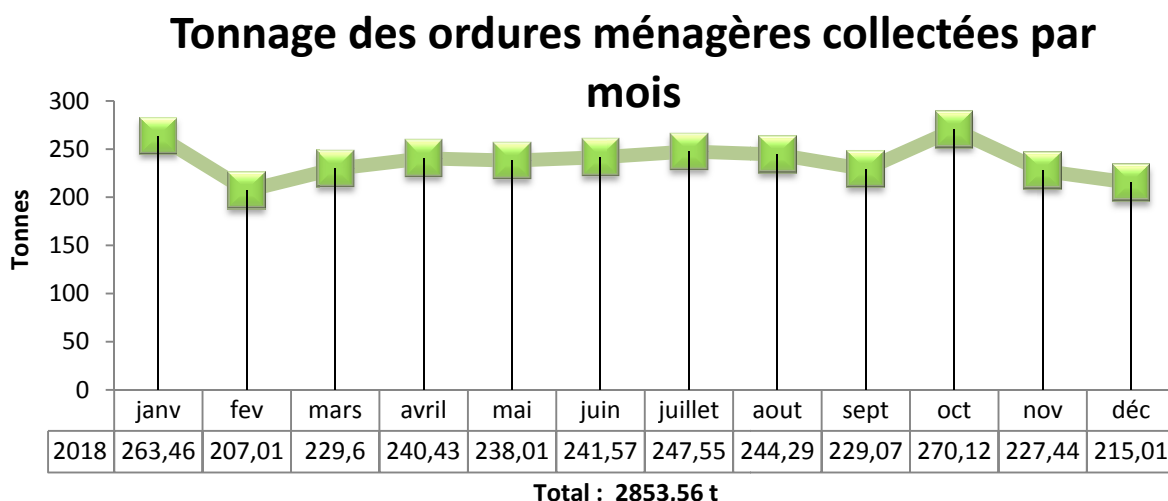
1.1 LES INDICATEURS TECHNIQUES

Principe de collecte des ordures ménagères et territoire couvert par le service

- ▶ Pour 31 communes (ex Communauté de Communes du Pays de Mirecourt + Rancourt), la collecte des ordures ménagères est effectuée en régie par une équipe de trois personnes (un chauffeur et deux agents de collecte) avec un camion d'une capacité de 20 m³. Les ordures ménagères sont menées au quai de transit à Domvallier où elles sont compactées dans une benne qui est ensuite acheminée au centre d'incinération SOVAD à Rambervillers par l'entreprise SUEZ (marché SMD).
- ▶ Pour la collecte des ordures ménagères de 13 communes (Communes issues de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle), la collecte des ordures ménagères a été effectuée en prestation par l'entreprise ONYX VEOLIA. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées directement à l'usine d'incinération SOVAD à Rambervillers
- ▶ La compétence collecte a été déléguée au SICOTRAL pour les 32 communes issues de la CC du secteur de Dompain.
- ▶ La CCMD adhère à EVODIA (Etablissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action) pour la gestion des déchets ménagers ou assimilés, qui a pour objectif de répondre dans les meilleures conditions au traitement des ordures ménagères sur l'ensemble du département des Vosges.

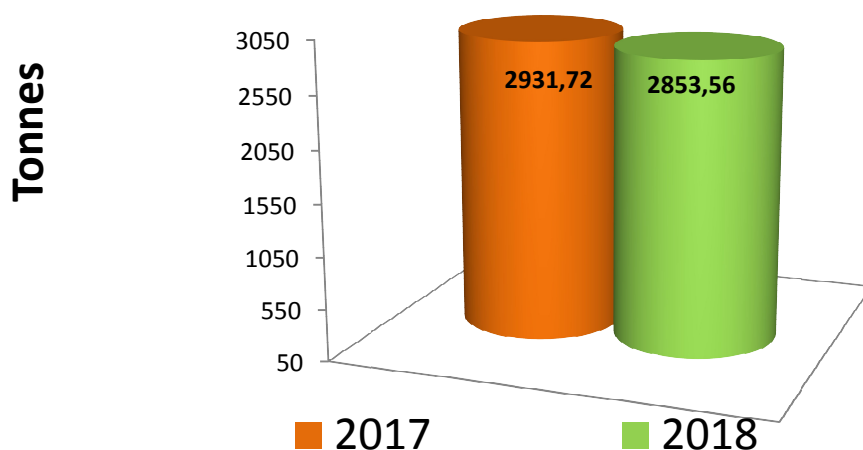
1.2 LES TONNAGES

Les tonnages de l'année 2018

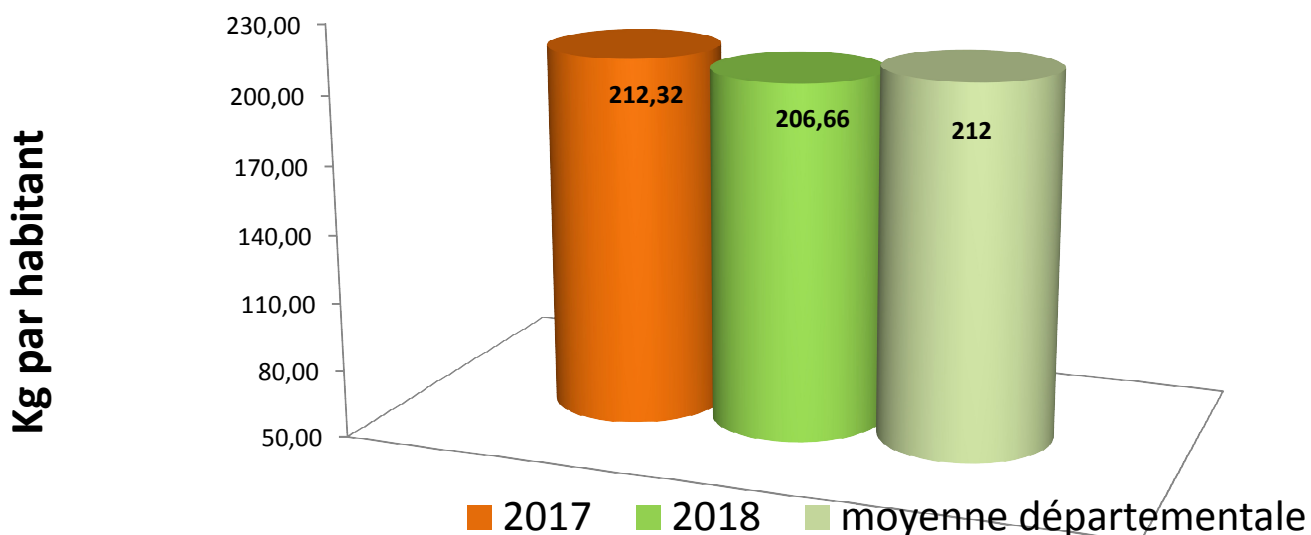


- ▶ La courbe est stable dans son ensemble, les tonnages les plus faibles sont observés en février, mois le plus court. On note une hausse en octobre (foire de Poussay).

Evolution des tonnages d'ordures ménagères entre 2017 et 2018



Evolution du poids des ordures ménagères par habitant entre 2017 et 2018



- ▶ Avec 78,16 tonnes d'ordures ménagères en moins, le poids par habitants baisse de 5.66 kg en 2018.

▶ A noter :

Depuis 2017, une collecte séparée de biodéchets a lieu pour la cantine du Lycée Jean-Baptiste Vuillaume de Mirecourt. Ceux-ci sont apportés dans une unité de méthanisation à Mirecourt.

En 2018, cette collecte a permis d'éviter l'incinération de **40 tonnes** de ces déchets.

La collecte sélective en porte à porte et en apport volontaire



2.1 LES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1.1 Principe de la collecte du verre

La communauté de Communes est dotée de 89 conteneurs à verre au 31 décembre 2018. Le parc est renouvelé à raison de 5 conteneurs par an.

La société MINERIS assure la collecte du verre selon un calendrier annuel remis à chaque collectivité, pour l'ensemble du département des Vosges. Le marché départemental est passé puis géré par EVODIA

2.1.2 Principe de la collecte des recyclables et territoire couvert par le service

- ▶ Pour 31 communes (ex Communauté de Communes du Pays de Mirecourt + Rancourt), la collecte des recyclables en sacs jaunes a été effectuée en régie par une équipe de trois personnes (un chauffeur et deux agents de collecte) avec un camion d'une capacité de 16 ou 20 m³,

Les sacs jaunes sont menés au quai de transit à Domvallier dans une benne prévue à cet effet.

Le marché de transport, lancé par EVODIA, est effectué par la société SUEZ..

Les bennes de sacs jaunes sont apportées, puis vidées sur un quai de transfert à Vaudoncourt, avant d'être acheminées vers le centre de tri de Razimont

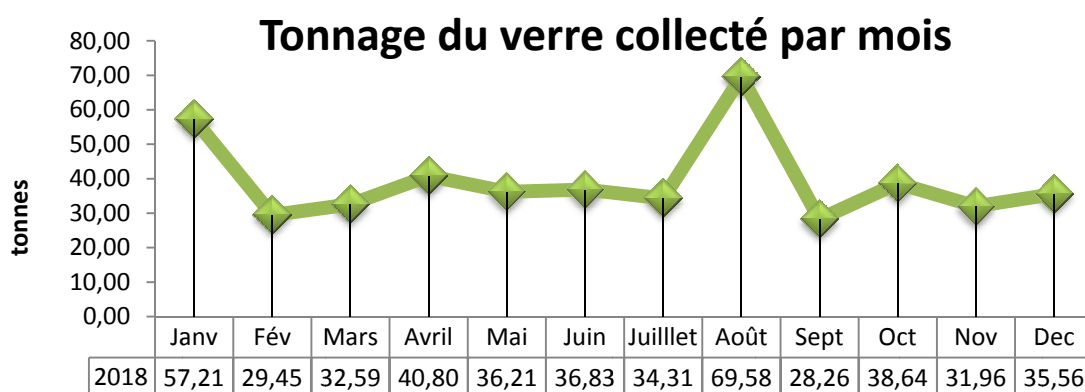
- ▶ Pour la collecte des points d'apport volontaires de 13 communes (Communes issues de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle), le vidage des conteneurs a été effectué par un prestataire (marché EVODIA) qui apporte les déchets recyclables à Razimont, jusqu'au 6 novembre 2018.

A près cette date, la collecte a repris en sacs jaunes, en régie.

- ▶ La compétence collecte a été déléguée au SICOTRAL pour les 32 communes issues de la CC du secteur de Dompierre.

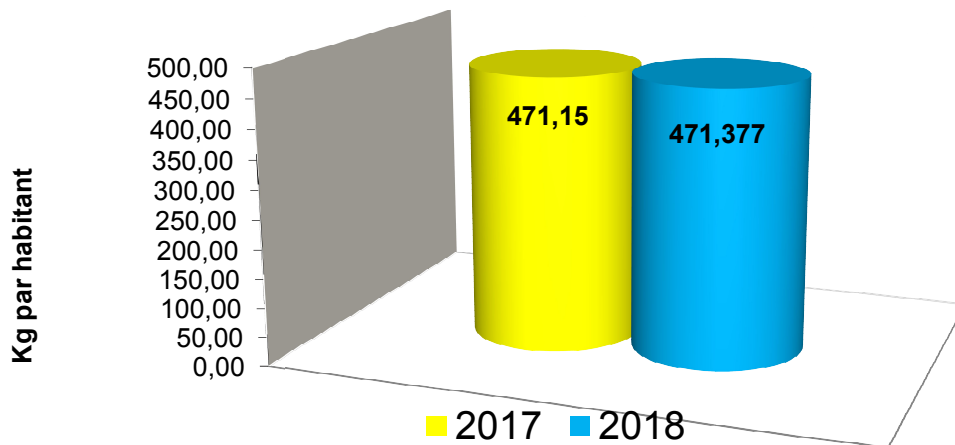
2.2 LES TONNAGES

2.2.1 Les tonnages de verre collectés en 2018

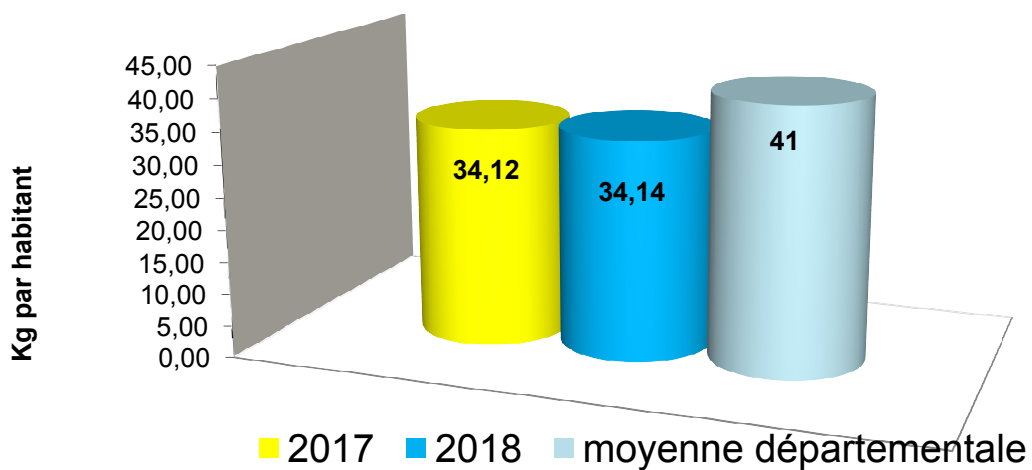


Total : 471,37 t

Evolution des tonnages de verre entre 2017 et 2018



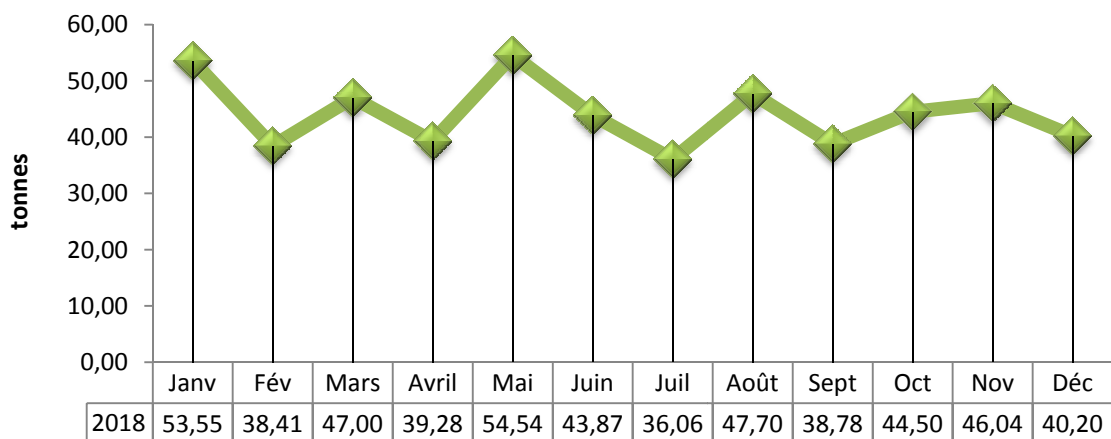
Evolution du poids du verre par habitants de 2017 à 2018



- ▶ Les tonnages de verre n'ont pratiquement pas augmentés entre 2017 et 2018 (+227 kg), soit 20 gr de plus par habitants.

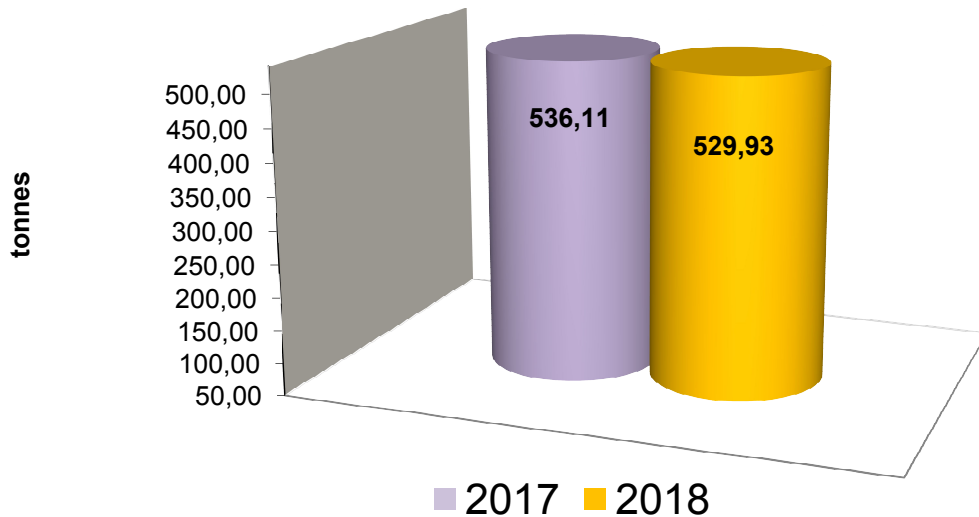
2.2.2 Les tonnages de l'année 2018 pour la collecte des recyclables

Tonnage des recyclables collectés par mois

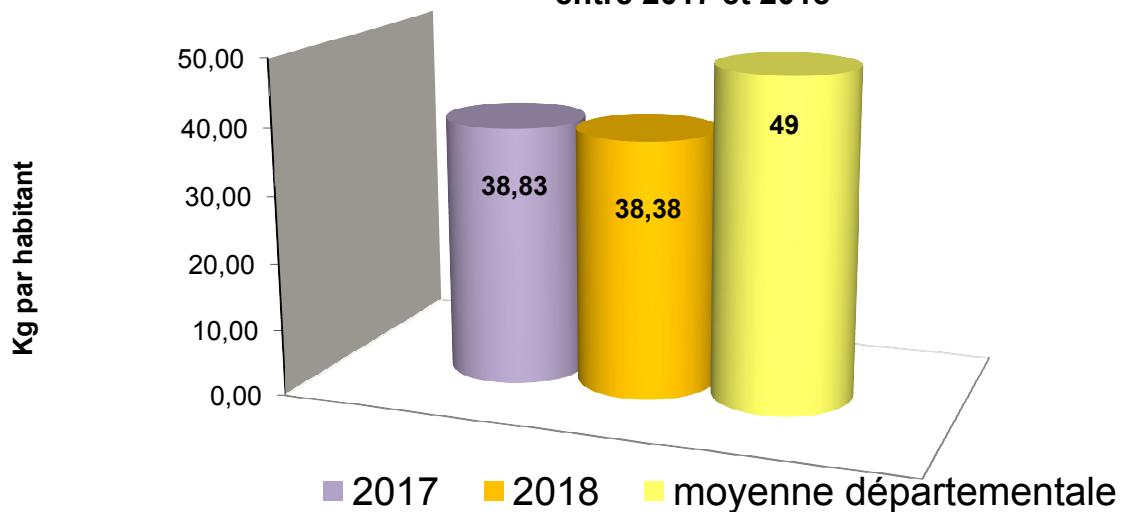


Total : 259.963 t

Evolution du poids des emballages et papiers recyclables entre 2017 et 2018

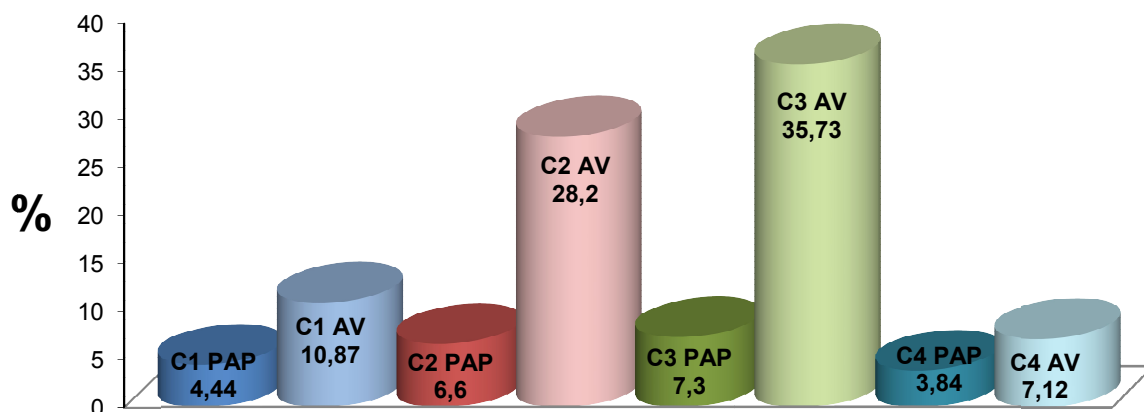


Evolution du poids des emballages et papiers recyclables par habitant entre 2017 et 2018



- Le poids de recyclables secs hors verre est en baisse de 450 gr par habitant. Comme le poids des ordures ménagères à lui aussi baissé, on peut expliquer cette baisse par une consommation plus responsable de la part des usagers (consommation de produits en vrac ou moins emballés, utilisation de « stop pub »...).

2.2.3 Caractérisations des sacs jaunes en 2018 (en %) :



Les caractérisations trimestrielles (C1, C2, C3 et C4) sont réalisées par un bureau d'études indépendant, sur un échantillon de 35 kg de sacs jaunes (PAP : porte à porte) à Vaudoncourt et de 35 kg d'emballages issus des points d'apport volontaire (AV) à Razimont.

Les taux de refus les plus bas ont été relevés au 4^{ème} trimestre :

- ▶ 3.84 % pour le PAP
- ▶ 7,12 % pour l'Apport Volontaire

Les erreurs de tri les plus courantes concernent essentiellement le plastique, dont seuls les bouteilles et flacons sont recyclables à ce jour, et également le papier déchiqueté ou froissé en boule.

Le refus doit rester inférieur à un certain taux pour conserver l'intégralité du versement des aides d'Eco-Emballage. Il est calculé sur les 18 dernières caractérisations.

	Taux de refus maximum	Taux moyen réel CCMD
PAP	12%	4,82%
AV	17%	17,71%

La déchèterie



3.1 La déchèterie

3.1.1 Situation et horaires d'ouverture

La déchèterie est située au 285, Avenue Henri Parisot à Mirecourt.

Horaires d'ouverture

ETE	HIVER
(du 01 / 04 au 31 / 10)	(du 01 / 11 au 31 / 03)
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI	LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
13h30 – 18h00	13h30 – 17h00
MERCREDI ET SAMEDI	MERCREDI ET SAMEDI
8h30 – 12h00	9h00 – 12h00
13h30 – 19h00	13h30 – 17h00

En 2013, à la suite de l'inspection de la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), les premières mises aux normes ont été réalisées sur la déchèterie.

- ▶ Des garde-corps ont été placés devant les bennes.
- ▶ Un panneau affichant les déchets acceptés a été mis en place.
- ▶ Un extracteur d'air a été posé dans le local de stockage des déchets dangereux.
- ▶ Des tapis obturateurs destinés à contenir les eaux d'incendie ont été achetés.

En 2015 :

- ▶ Une barrière automatique a été installée, permettant de réguler le flux des véhicules entrant sur le quai.
- ▶ L'étude d'impact acoustique a été effectuée.
- ▶ L'attribution d'une carte de déchèterie permettant le contrôle des accès a été mise en place.

En 2016 :

- ▶ L'analyse des eaux résiduaires, à la sortie du séparateur d'hydrocarbures du site, a été réalisée.
- ▶ Une plateforme de stockage des bennes de déchèterie a été créée.

En 2017 :

- ▶ Un aménagement dans le local à produits dangereux a permis sa mise en conformité avec les normes « incendie ».

3.1.2 Personnel

- ▶ Un agent est présent sur la déchèterie pendant les heures d'ouverture au public, le second agent se charge de la remise en condition de la déchèterie (nettoyage, tri des DDS, compactage des cartons, nettoyage des abords des points d'apport volontaire).
- ▶ La prestation de collecte des cartons des commerçants, entreprises, administrations en porte à porte est effectuée par La Bouée (association de réinsertion avec laquelle la CCMD a signé une convention) le mardi toute la journée et le vendredi matin.

3.1.3 Capacité

La déchèterie de MIRECOURT a été conçue pour 10 300 habitants, prenant toutefois en compte une éventuelle étendue de la zone d'attractivité à des communes limitrophes. Cette capacité peut être optimisée par une gestion plus rigoureuse des flux de matériaux.

Les habitants de certaines communes ont accès aux déchèteries de Charmes, Châtenois et Rainville.

3.1.4 Descriptif

- ▶ La déchèterie accueille, dans des bennes :
 - ▶ **les encombrants incinérables** : tous les déchets non collectés avec les ordures ménagères pour des raisons de traitement (polystyrène, plastiques divers...)
 - ▶ **Les déchets métalliques** : les chutes provenant de l'artisanat de transformation et les objets en ferraille hors d'usage (vélos, casseroles, étagères en métal...)
 - ▶ **les déchets verts** : il s'agit des tontes de pelouses, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des déchets de jardin des particuliers.
 - ▶ **Le bois** : ce sont les bois non souillés comprenant les emballages (palettes, cagettes...) et les bois souillés ou traités (bois de démolition).
 - ▶ **les gravats** : il s'agit des tuiles, des pierres, de la terre, des agglomérés, du concassé...
 - ▶ **le plâtre** : il s'agit des plâtres standard et traités, des plaques dites « complexes » (partiellement recouvertes de fibre de verre, de polystyrène...), ou des déchets de plâtre sur des supports de démolition (lattes de bois ou briques fortement contaminées).
 - ▶ **Le mobilier** : ce sont les meubles, la literie et les déchets d'ameublement.
 - ▶ **Les huisseries** : on y trouve les fenêtres et leurs encadrements, les volets et les portes en aluminium, PVC et bois.

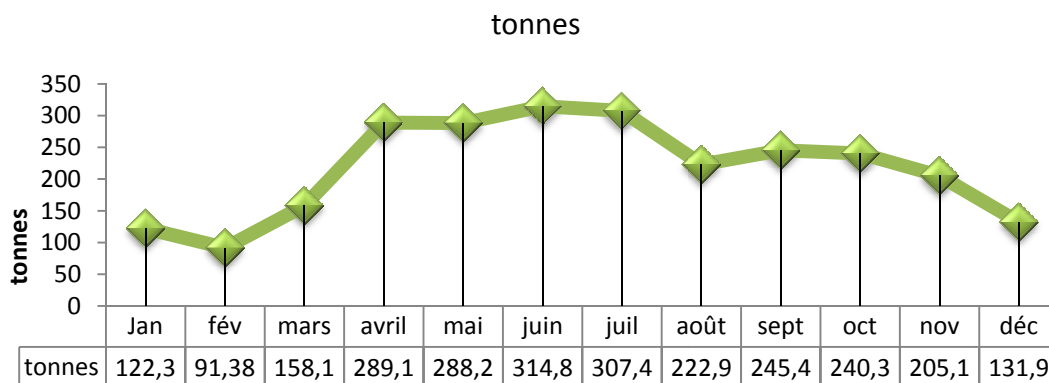
A NOTER : ces trois dernières filières ont été mises en place entre décembre 2013 et mars 2014, dans le but de supprimer la benne à déchets enfouissables.

▶ Dans des collecteurs spécifiques :

- ▶ **l'huile de vidange** : depuis 1979, la collecte et le traitement des huiles usagées sont réglementés.
- ▶ **les huiles alimentaires**
- ▶ **les piles et les petites batteries sans plomb ni acide**
- ▶ **les textiles**
- ▶ **les déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE)** : le petit électroménager, les écrans, les déchets informatiques stockés dans des boîtes métalliques ; les gros électroménagers sont posés au sol. La collecte est effectuée par un prestataire commissionné par EVODIA.
- ▶ **les déchets diffus spécifiques (DDS)** : il s'agit des solvants, peintures, acides, bases et produits phytosanitaires.
- ▶ **les cartons** : ils sont acceptés s'ils ne sont pas souillés et s'ils sont vidés, les cartons sales étant inexploitablement et occasionnant plus de frais lors de leur élimination.
- ▶ **les néons et ampoules**
- ▶ **les cartouches d'imprimante**
- ▶ **Les radiographies**
- ▶ **Les pneumatiques** : en 2018, 2 journées de collecte des pneus (VL, motos et mobylettes) propres et sans jantes ont été organisées (juin et novembre).

3.2 EXPLOITATION

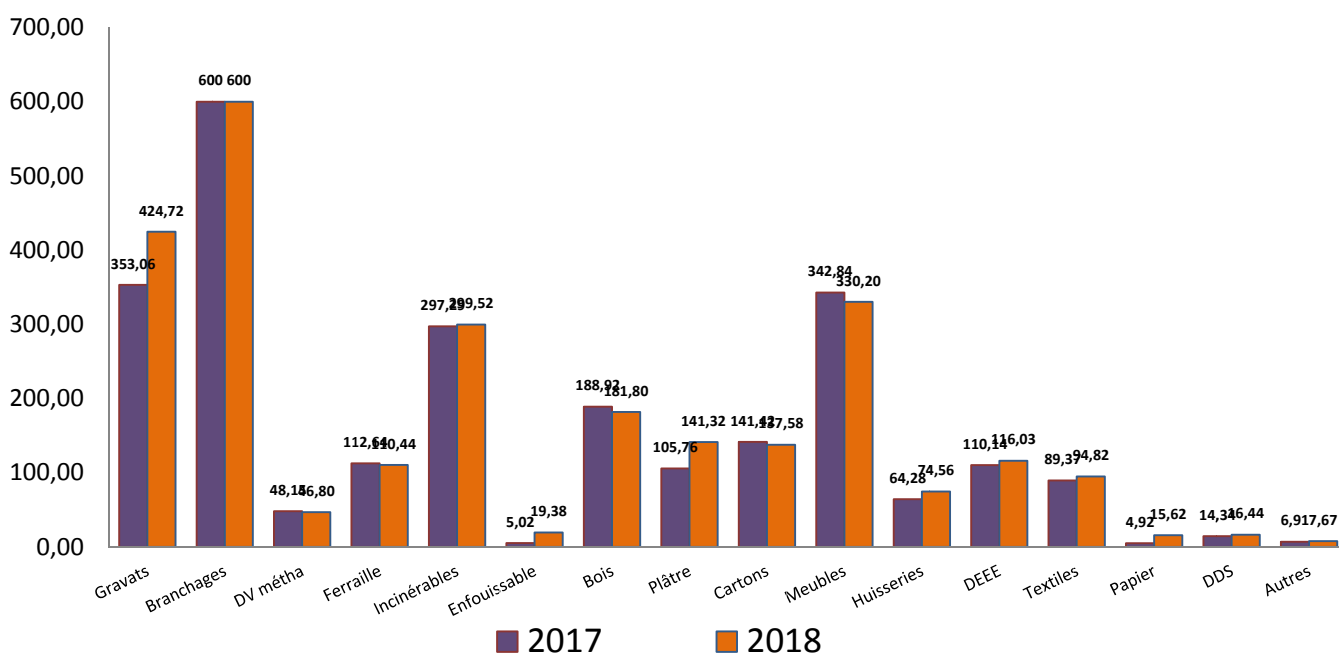
3.2.1 Tonnage des bennes de déchets enlevées par mois en 2018



Total : 2616,90 t

26 16.90 tonnes de déchets ont été apportées en 2018 en déchèterie. Les tonnages de déchets apportés fluctuent en fonction des saisons.

3.2.2 Evolution des tonnages entre 2017 et 2018 et par types de déchets



- ▶ Les tonnages sont en hausse, pour les gravats, les déchets enfouissables, le plâtre, les huissieries, et le papier.
- ▶ Les tonnages des autres matériaux sont stables ou en baisse
- ▶ La benne papier a été installée durablement à la déchèterie, pour répondre au besoin des usagers.
- ▶ Les tonnages de branchages sont estimatifs, ils ne peuvent être pesés
- ▶ Les déchets enfouissables proviennent de la foire de Poussay et d'apports de collectivités.

Annexe 4

**Bilan d'activité 2018 du Musée
de la lutherie et de l'archèterie
française et de la- Maison de la
musique mécanique et de la
dentelle**

Musée de la lutherie Maison de la musique Mécanique

Communauté de communes
Mirecourt Dompaire

BILAN

ACTIVITES 2018



SOMMAIRE

LE CONTEXTE DU PROJET D' ACTIONS 2018	4
1- Trois axes thématiques, trois documents cadres.....	4
2- Le service culturel de la Communauté de communes Mirecourt Dompaire :.....	4
3- Les missions du musée	5
4- Le projet scientifique et culturel du musée.....	5
PREMIERE PARTIE : BILAN 2018 DES ACTIONS SCIENTIFIQUES DU MUSEE DE MIRECOURT	9
1- Conserver la collection :	9
2- Etudier la collection :	10
3- Enrichir la collection :	10
4- Diffuser la collection :	11
DEUXIEME PARTIE : LE PROJET CULTUREL DU MUSEE DE MIRECOURT	12
1- Médiations :	12
2- Diffusion :	12
3- Créations :	12
TROISIEME PARTIE : LES EXPOSITIONS ET LES OUTILS DE MEDIATION	14
1- Qu'est-ce qu'une exposition ?	14
2 - Exposition hors les murs « Des arbres à la musique » (du 6 février au 29 avril 2018).....	14
3- Nouvelle exposition : « Balade au Pays de Mirecourt, Les 4 saisons » (à partir du 21 mars 2018) au musée de la lutherie	16
4- Fête foraine, carrousel et limonaire L'expo dans l'expo musique mécanique (à partir d'avril 2018) :.....	17
5- Exposition « Découvrez le cuatro » (du 26 juin au 26 août).....	18
6- Prêts de l'exposition « Lutherie hors les murs, départ Mirecourt »	18
7- Prêt de l'exposition dossier « Les bois de Lutherie »	18
8- Préparation de l'exposition « Voyages » et des outils de médiations associés (à partir de mai 2018).....	19
QUATRIEME PARTIE : PUBLICS ET ACTIONS DE MEDIATION	20
1- Pour tous les publics : les actions de médiation dans les expositions.....	20
a) Balade au pays de Mirecourt – Les quatre saisons (au musée de la lutherie).....	20
b) « Des arbres à la musique » (Jardin botanique du Grand Nancy)	21
2- Petite enfance / Parentalité	21
3- Jeunes publics hors temps scolaire	22
4- Jeunes publics pendant le temps scolaire	22
a) Visites adaptées des expositions et ateliers créatifs (écoles primaires, collèges et lycées)	22
b) Contes en fête (écoles maternelles) du 20 au 30 novembre 2018.....	23
5- Publics empêchés : personnes handicapées.....	23
6- Publics des établissements d'enseignements artistiques	24
a) Instruments, luthiers et musiciens : Le cuatro.....	24
b) Pavillon : Résidence d'étudiants de la Haute école des arts du Rhin.....	24
7- Public intergénérationnel, familles	25

a) Les journées européennes des métiers d'art, le 8 avril 2018 (entrée libre)	25
b) Concert « L'art de la fugue » par l'Achéron, Consort de violes de gambe le 11 mai 2018 à 18h30	26
c) Nuit européenne des musées, 19 mai 2018 à partir de 19h (entrée libre)	26
d) L'école Bruissonière : le 24 mai à 16h (entrée libre).....	27
e) Baud'jardin au musée : le 23 juin 2018 de 10h à 20h (entrée libre)	27
f) Ecoute en pleine conscience : les 6 et 7 juillet à 18h (entrée libre).....	27
g) Le concert des professeurs de l'académie d'été le 11 juillet à 18h (entrée libre).....	27
h) Journées européennes du patrimoine, 15 et 16 septembre 2018 (entrée libre).....	27
i) Rencontre « Création littéraire et musique » le 10 novembre à 20h (entrée libre).....	28
j) Master class dans le cadre du 5 ^e concours international de violon organisé par les JM France de Mirecourt le 13 novembre 2018 à 14h (entrée libre)	28
k) Concert « Il n'y a plus de saisons » le dimanche 25 novembre à 11h (entrée libre)	28
CINQUIEME PARTIE : LES PARTENAIRES DU PROJET	29
SIXIEME PARTIE : LA COMMUNICATION	30
1- Les destinataires de la communication.....	30
2- Les supports de la communication et leur diffusion :	30
3- Le calendrier de la communication	30
4- La communication par l'action :	31
5- La communication par la diffusion vidéo	31
6- La revue de presse	31
7- Les insertions publicitaires	31
SEPTIEME PARTIE : LA QUESTION DE L'EVALUATION	33
SEPTIEME PARTIE : LA QUESTION DE L'EVALUATION	33
1- Contenu de l'évaluation	33
2- Note méthodologique.....	33
HUITIEME PARTIE : LE CALENDRIER DES ACTIONS CULTURELLES 2018	34
QUELQUES DONNEES CHIFFREES	36
ANNEXES	37
Annexe 1 : Projet de valorisation de facture instrumentale à Mirecourt	38
Annexe 2 : Le projet culturel de territoire	38
Annexe 3 : Sommaire du projet scientifique et culturel du musée de Mirecourt	39
Annexe 4 : Présentation des deux établissements	40
Annexe 5 : Les artistes intervenants en 2018.....	44

LE CONTEXTE DU PROJET D' ACTIONS 2018

1- Trois axes thématiques, trois documents cadres

L'identité du territoire conduit la collectivité à définir trois axes thématiques forts comme socle de sa politique culturelle. Le musée de Mirecourt est concerné par les trois axes :

- Métiers d'art
- Patrimoine
- Arts vivants

Pour mener à bien cette politique, trois documents cadres sont en cours de traitement ou en cours d'élaboration en 2018 sous la responsabilité de la directrice du musée de la lutherie.

- Projet de valorisation de la facture instrumentale à Mirecourt (2017 – 2020)¹
- Projet scientifique et culturel du musée (2018 – 2023)
- Projet culturel de territoire (2020 – 2022)²

2- Le service culturel de la Communauté de communes Mirecourt Dompain :

Le service culturel de la Communauté de communes Mirecourt Dompain réunit les équipes des établissements culturels de l'école de musique, de la médiathèque, **du musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, de la maison de la musique mécanique et de la dentelle**, du cinéma et de la salle culturelle de Dompain ; du CTEAC et de l'Office de tourisme.

Depuis 2017, le service culturel intercommunal élabore un projet annuel d'actions éducatives et culturelles qui s'exerce dans les domaines artistiques et culturels suivants :

- ✓ PATRIMOINE ;
- ✓ MUSIQUES - TRAITEMENT DU SON ;
- ✓ METIERS D'ART ;
- ✓ LECTURE PUBLIQUE ;
- ✓ JEUX ;

¹ Ce projet est précisé en annexe 1.

² Ce projet est précisé en annexe 2.



- ✓ CULTURE ET SOCIÉTÉ ;
- ✓ AUTRES ARTS VIVANTS.

Le bilan des actions proposées en 2018 par le musée de la lutherie et de l'archèterie françaises et la maison de la musique mécanique est précisé en fonction de la typologie des publics et en regard des différents domaines abordés en quatrième partie du document.

Le service culturel de la Communauté de communes met également en œuvre un **Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle**.

En 2018, la chargée du service des publics Emilie Vaquette a consacré 30% de son temps de travail à la coordination et au suivi des ateliers de pratiques artistiques mis en œuvre dans le cadre de ce contrat.

3- Les missions du musée

Le musée de la lutherie et de l'archèterie françaises est **labellisé « musée de France »** en août 2002.

L'appellation « musée de France » a été créée par la loi du 4 janvier 2002. Les « musées de France » sont des musées agréés par l'État et bénéficiant prioritairement de son aide, selon les termes de la loi du 4 janvier 2002.

Un « musée de France », au sens de cette loi, se définit par « toute collection³ permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (Art. L. 410-1.).

Le musée propriétaire d'une telle collection doit répondre en outre à des critères spécifiques pour obtenir cette appellation :

- L'engagement sur les missions : conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections ; les rendre accessibles au public ; mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ; contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche (Art. L. 441-2.).
- Être obligatoirement dirigé par un personnel scientifique issu de la filière culturelle territoriale ou nationale (conservateur ou attaché de conservation).
- Disposer, en propre ou en réseau avec d'autres musées, d'un service éducatif.
- Tenir à jour un inventaire de ses collections.
- **Rédiger un projet scientifique et culturel (PSC) qui fixe ses grandes orientations.**

4- Le projet scientifique et culturel du musée

Le projet scientifique et culturel (PSC) est un document de référence devenu une obligation pour les musées de France depuis les décrets de la loi de 2002, aujourd'hui rassemblés dans le livre IV du Code du patrimoine. En 2016, la loi « Liberté de la création, architecture et

³ Pour mémoire, les collections des musées de France sont imprescriptibles. Les collections des musées de France appartenant à une personne publique font partie du domaine public et sont à ce titre inaliénables (Code du patrimoine, Livre IV, Titre V, Chap 1).

patrimoine » (LCAP) renforce cette disposition en rappelant que **le PSC fait partie pleinement des missions permanentes des musées de France** (L. 452-2-1).

Ce document a vocation à recouvrir toutes les activités du musée en établissant un bilan scientifique et technique de la gestion des collections et des moyens mis en oeuvre pour répondre aux missions des musées de France (Article L441-2) :

- a) Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- b) Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;
- c) Concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- d) Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Il s'agit donc d'un document stratégique pour inscrire l'activité d'une équipe dans un cadre précis, qui **doit faire l'objet d'une validation par le ministère de la culture, le propriétaire et par le gestionnaire le cas échéant.**

En 2017 et 2018, l'équipe du musée s'est mobilisée pleinement dans l'écriture du projet à partir des recommandations définies par les élus, notamment dans le cadre des grandes orientations du projet de territoire, où le musée est envisagé comme un projet de développement durable, un élément de l'attractivité du territoire, facteur de cohésion sociale, moteur d'une dynamique touristique territoriale et participant au projet de développement économique.

Lors de sa séance du 12 décembre 2017, le conseil communautaire de la Communauté de communes Mirecourt Dompain, gestionnaire de la collection du musée depuis le 1^{er} janvier 2017, adopte la présentation synthétique du PSC du musée avec 90 voix pour et une abstention.

Le 11 juin 2018, le projet en dix points⁴ est présenté à l'occasion du Conseil municipal de la Ville de Mirecourt (propriétaire de la collection). Le projet est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Entre juin et octobre 2018, lors de **onze réunions de travail** et d'environ **deux cents heures d'écriture et de relecture**, l'équipe du musée finalise le projet scientifique et culturel détaillé dont le sommaire est présenté en annexe 3 du Bilan 2018.

Le 3 octobre 2018 le projet est transmis pour avis :

- à la DRAC Grand Est
- à la Direction générale des patrimoines du ministère de la culture et de la communication.

Le 2 novembre 2018, la DRAC Grand Est émet un avis favorable sur le projet scientifique et culturel du musée.

En 2019, pour mettre en oeuvre ce projet, il s'agira d'écrire le cahier des charges en vue de recruter une équipe pluridisciplinaire pour une étude de faisabilité et de programmation visant à

⁴ 1) Contexte du projet / 2) Concept du projet / 3) Le musée, un projet de développement durable / 4) Le musée participe de l'attractivité du territoire / 5) Le musée, moteur d'une dynamique touristique territoriale / 6) Le musée, porteur d'un projet de développement économique / 7) Le musée facteur de cohésion sociale / 8) Les grandes étapes du projet / 9) Les aménagements des bâtiments 24 rue Chanzy / 10) Les aménagements de l'ensemble immobilier 12 Quai Lebreuil.

réunir les fonctions du musée dans un bâtiment existant et d'établir un plan de financement incluant des aides de l'Etat, de la Région Grand Est et du département des Vosges.

Le projet en quelques repères :

L'objectif prioritaire du **projet scientifique et culturel du musée** de Mirecourt (2018 – 2023) concerne **la sauvegarde et la valorisation de la collection.**

Pour l'atteindre, il est proposé :

- de **réunir toutes les fonctions du musée dans un seul bâtiment** à l'environnement climatique contrôlé ;
- de **disposer d'une réserve adaptée** – la réserve actuelle étant saturée ;
- **d'améliorer les conditions d'accueil** et de médiations en direction des différents publics ;
- d'améliorer **les conditions de travail de l'équipe du musée** (proximité, surfaces et communication).

Axe 1 : Le musée, un projet de développement durable

- Réunir en un lieu adapté l'ensemble des fonctions du musée (exposition et réserve) en installant le musée de la lutherie et de l'archèterie en lieu et place de la maison de la musique mécanique et de la dentelle
- Créer une réserve visitable et un laboratoire d'étude de la collection
- Définir la politique d'acquisition pour enrichir la collection
- Développer la recherche autour de la collection par des partenariats scientifiques et techniques
- Valoriser la collection et la recherche

Axe 2 : MIRECOURT, un nom à valoriser

- Mirecourt, une collection *musée de France*
- Mirecourt comme centre national de la transmission du métier : de développer la formation continue pour les professionnels
- Mirecourt à inscrire dans un dispositif spécifique de reconnaissance et protection du patrimoine : Indication Géographique Protégée (IGP)
- Déposer la marque *Mirecourt* et la valoriser

Axe 3 : Le musée de Mirecourt

- La fabrication de la musique est au cœur du projet.
- Réunir le musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, l'atelier du musée et la maison de la musique mécanique sous la dénomination « Musée de Mirecourt »
- Développer le parcours de visite entre les trois sites

Axe 4 : Le musée participe de l'attractivité du territoire

- Revitaliser le bourg-centre de l'intercommunalité : le musée pris comme un parcours de visite entre ville haute et ville basse
- Création d'une salle de spectacle
- Proposer des offres adaptées et diversifiées aux publics du territoire

Axe 5 : Le musée, moteur d'une dynamique touristique territoriale

- Enrichir et valoriser le parcours de visite
- Développer la fréquentation des publics touristiques
- Développer la fréquentation de publics spécifiques
- Professionnaliser la communication

- Rendre le musée et par extension le territoire plus accueillant

Axe 6 : Le musée, associé au projet de développement économique

- L'équipe du musée est partie prenante du projet de développement de la facture instrumentale
- L'équipe du musée est partie prenante du projet de développement touristique.

PREMIERE PARTIE : BILAN 2018 DES ACTIONS SCIENTIFIQUES DU MUSEE DE MIRECOURT

Le projet scientifique du musée répond à l'objectif de conserver, restaurer, étudier et enrichir la collection.

1- Conserver la collection :

Suivi sanitaire et climatique de la collection

Régulièrement la collection est inspectée pour vérifier les conditions sanitaires de la conservation et relever les données climatiques que ce soit dans les réserves ou sur le lieu d'exposition (Cours Stanislas). Des constats d'état sont établis en cas d'anomalie et des interventions de conservation préventive sont programmées quand cela est nécessaire.

Analyse de l'environnement climatique des salles des musées et des réserves (Musée de la lutherie et de l'archèterie et maison de le musique mécanique) réalisé par François Boyer (Centre de recherche et de restauration des musées de France)

Le compte-rendu de la mission est daté du 12 mars 2018 et présenté dans le projet scientifique et culturel du musée.

En conclusion, le rapport précise : « La conservation des musées de la ville de Mirecourt a lancé depuis plusieurs années une réflexion sur l'amélioration des conditions de conservation des collections dont l'environnement climatique très instable provoque régulièrement des dégradations sur les instruments de musique dont certaines sont irréversibles. Les études qui ont été lancées ainsi que les rapports et diagnostics effectués doivent permettre d'opérer les meilleurs choix pour l'amélioration des conditions de conservation tout en tenant compte des contraintes architecturales et des moyens budgétaires. Le département conservation préventive du C2RMF reste à la disposition de la conservation des musées de la ville pour l'aider dans sa réflexion sur la définition des différentes options à mettre en œuvre et sur la mise en place du suivi et de la gestion du climat dans les salles d'exposition et réserves. »

Bilan des contrats visant la sécurité contre le vol et la sécurité incendie de la collection (en réserve et exposée)

L'ensemble des contrats liant la collectivités et l'entreprise Stanley sont repris et actualisés. Les travaux de mises aux normes sont réalisés sur les deux sites du musée (réserve du musée et exposition du musée Cours Stanislas) en ce qui concerne la sécurité des œuvres et la sécurité incendie (matériel, maintenance et télésurveillance).

Inventaire/récolement en 2018

- Opérations après 1er récolement : 37 fiches biblio créées → 37 objets dépoussiérés, marqués, photographiés, conditionnés et rangés
- 48 fiches d'inventaire créées.

Préparation des mouvements des œuvres pour l'exposition « Voyages »

Le choix des objets présentés dans chaque nouvelle exposition donne lieu à des constats d'état qui permettent de valider (ou non) leur présentation.

2-Etudier la collection :

Clichés photographiques réalisés et traités :

- Environ 700 clichés ont été traités pour documenter la collection et la communication à son sujet.

Documentation/ recherches documentaires externes :

- 48 objets ont donné lieu à une documentation spécifique : recherches en archives, bibliographie et synthèse pour la fiche d'inventaire.
- Demandes de recherches documentaires via le site Internet : 15

Etude des collections hors musée :

- Cinq élèves luthiers de l'École Nationale de Lutherie de Mirecourt suivis dans le cadre de leur projet de DMA 2 (juin 2018 - juin 2019) sur la base de trois conventions pour étude d'instruments de la collection ; une convention de 2017 reconduite en 2018 – suite au redoublement de l'élève. Chaque accompagnement d'élèves représente 3 à 4 séances de 4h pour les prises de cotes par élèves, la recherche de documentation et le suivi du dossier réalisé ; un élève est accompagné du point de vue de la documentation et de la relecture de dossier.
- Une élève de master du Conservatoire de Gand en Belgique est accompagnée par la régisseur dans le cadre de la reproduction de l'alto de Nicolas Lupot de la collection du musée.
 - ✓ **Six élèves choisissent des instruments de la collection et sont accompagnés dans leurs travaux par Anne Sophie Trivin.**

3-Enrichir la collection :



- Si le musée n'a pas réalisé d'acquisitions en 2018, l'équipe de conservation a préparé **6 dossiers d'acquisitions** (clichés, fiche dépôt, conditionnement, mise en réserves).
- Elle est allée chercher le violon Petitjean acquis en 2017 auprès d'un luthier de Venise et a **constitué le dossier de demande de subvention FRAM** (80%) présenté et validé par la Région Grand Est et la DRAC Grand Est lors de la commission du mois de septembre 2018.
- Elle a réalisé **le pré-inventaire du legs du fonds Bazin** : le fonds d'atelier de Charles Bazin comportant au moins 300 items (dont du mobilier et des outils) et le fonds d'archets (comportant 58 achats) pour préparer l'expertise des archets réalisée par Jean François Raffin et Arthur Dubroca qu'elle a accompagnés.

4- Diffuser la collection :

- Le portrait de JB Vuillaume peint par Martini de la collection du musée apparaît dans le livre « French Bows Makers », Anton Lu, Taiwan, paru en 2018.
- Appel à contribution pour le catalogue de l'exposition 2019 « Voyages » (octobre 2018)

A noter : En 2018, la mobilisation de Valérie Klein (responsable scientifique du musée) et d'Anne Sophie Trivin (régisseur des collections) sur le projet culturel du musée et sur les projets associés (développement de la facture instrumentale, projet du service culturel de l'intercommunalité et projet culturel de territoire) ne permet pas un investissement suffisant sur le projet scientifique du musée.

DEUXIEME PARTIE : LE PROJET CULTUREL DU MUSEE DE MIRECOURT

Le projet culturel du musée développe ses propositions selon trois grands axes de travail : **la médiation** (expositions, éducation culturelle, pratiques artistiques amateurs) ; **la diffusion de spectacles vivants et le soutien à la création.**

Selon ces trois axes de développement, les actions proposées en 2018 se répartissent de la manière suivante :

1- Médiations :

L'exposition est le premier outil de médiation du musée. Le programme des expositions est détaillé dans la troisième partie du document.

Les actions de médiation qui accompagnent les expositions se déroulent soit dans les locaux des deux établissements, soit « hors les murs ». Certaines actions sont partagées et permettent ainsi la circulation des publics d'un site à l'autre. D'autres sont proposées sur les sites des bénéficiaires. Enfin quelques-unes circulent sur le territoire et au delà.

- Les médiations proposées dans le cadre des expositions
- Découverte instrumentale et ateliers de pratiques musicales
- Ateliers créatifs pendant les vacances scolaires
- « Contes en fête » proposées aux élèves des écoles maternelles pour une découverte des collections du musée de la lutherie, de la musique mécanique et de la médiathèque
- Arts vivants et handicap avec les interventions d'artistes pédagogues spécialisés (musique et danse)
- Instruments, luthiers, musiciens pour découvrir un instrument : le cuatro
- Journées européennes des métiers d'art
- Ecoute en pleine conscience
- Journées européennes du patrimoine
- Master class, rencontres...

2- Diffusion :

La diffusion « Arts vivants » proposée par le musée de Mirecourt se déroule le plus souvent au musée de la lutherie, au cœur de l'exposition.

- ✓ Concert « L'art de la fugue » par l'ensemble Acheron
- ✓ « Thaïs dans la tempête du temps » : spectacle théâtre et musique
- ✓ Ecole bruissonière
- ✓ Concert des professeurs de l'académie d'été
- ✓ « Il n'y a plus de saisons » par le quatuor Convergence et Cie

3- Créations :

Derrière la notion de « création », est entendu le processus de transformation de « matières brutes » (qu'elles relèvent du domaine artistique ou intellectuel, qu'il a fallu réunir au préalable) en

une création - médiation conçue en direction de différents types de publics. Ces créations relèvent des compétences de l'équipe du musée (parcours d'exposition, catalogue, exposition dossier, catalogue, écriture de contes en lien avec les deux collections, etc.) ou donne l'occasion de faire appel à des professionnels (créations musicales et sonores, création de spectacle, etc.).

- ✓ Parcours d'exposition : « Balade au Pays de Mirecourt, les quatre saisons »;
- ✓ Créations sonores sur le thème des saisons pour l'exposition « Balade au Pays de Mirecourt, les quatre saisons »;
- ✓ Parcours d'exposition « De l'arbre à la musique » au Jardin botanique du Grand Nancy, proposé par le musée de la lutherie ;
- ✓ L'expo dans l'expo à la maison de la musique mécanique : « Fête foraine, carrousel et limonaire » ;
- ✓ Ecriture et mise en scène d'un spectacle pour la nuit européenne des musées ;
- ✓ Ecriture et mise en scène de contes pour « Conte en fête », novembre 2018, musée de la lutherie et maison de la musique mécanique;
- ✓ Parcours d'expositions « Voyages » prévus en 2019 au musée de la lutherie et à la maison de la musique mécanique.

TROISIEME PARTIE : LES EXPOSITIONS ET LES OUTILS DE MEDIATION

L'exposition est le premier média du musée. C'est l'outil le plus utilisé pour rendre les collections accessibles au public le plus large. Cet outil s'appuie à la fois sur un discours, sur des objets et sur un parcours. Il suppose un processus de travail ignoré la plupart du temps par les non initiés.

1- Qu'est-ce qu'une exposition ?

Pour résumer, un projet d'exposition suppose qu'en amont soient menés :

- La définition d'une thématique de parcours et du parcours de visite.
- Le choix et la documentation concernant les objets qui seront exposés.
- La recherche auprès d'autres musées ou de particuliers d'objets à emprunter.
- Un travail de recherches en fonction du thème retenu qui consiste à recueillir toutes les données disponibles sur le sujet (données scientifiques, techniques et artistiques).
- Un travail de synthèse rédactionnel à partir des données recueillies pour des médiations adaptées à différents types de publics (titres, sous titres, fiches de salle, cartels, aides à la visite « tout public », aide à la visite « jeunes publics »).
- Une recherche et des choix sur l'iconographie associée à l'exposition (en tenant compte des obligations liées au droit à l'image).
- Une recherche et des choix sur les documents audio et audio-visuels qui seront valorisés dans l'exposition.
- La création d'un catalogue pour chaque nouvelle exposition : le contenu rédactionnel et iconographique du catalogue de l'exposition « Balade au Pays de Mirecourt » composé en 2017 a été entièrement pris en charge par l'équipe du musée.
- Le suivi du travail du graphiste et de l'imprimeur sur les différents supports créés pour l'exposition (signalétique interne, communication externe, catalogue).
- Le montage technique des expositions est assuré par l'équipe du musée (installation des objets dans les vitrines, des bornes audio et vidéo) ou suivi par elle (intervention des services techniques, pose de la signalétique). Pour mémoire, de nombreux musées délèguent cette tâche à des professionnels

Les expositions du musée de la lutherie sont envisagées et préparées les années n-1 (en général à partir du mois de mai n-1) et sont finalisées en janvier de l'année n, mois de fermeture du musée. Elles mobilisent trois personnes sur trois mois au moins, équivalent temps plein en moyenne.

2 - Exposition hors les murs « Des arbres à la musique » (du 6 février au 29 avril 2018)

Cette exposition mobilise l'équipe du musée (Valérie Klein, Anne-Sophie Trivin, Emilie Vaquette) pour un mois équivalent temps plein sur les actions suivantes (auxquelles s'ajoutent les actions de médiations présentées en quatrième partie) :

- 1- **Les bois de lutherie** : Conception par l'équipe du musée de Mirecourt **d'une exposition – dossier** sous la forme de 9 panneaux pédagogiques : recherche documentaire et iconographique / synthèse / rédaction des panneaux / suivi du graphisme et impression (décembre 2017 – janvier 2018).

- 2- **Parcours d'exposition** : Le musée de la lutherie assure la conception, la mise en œuvre, la coordination entre les partenaires, installation et démontage de l'exposition
 - Exposition d'instruments et d'objets de la collection du musée de la lutherie. Les luthiers et archetiers valorisés dans l'exposition sont :
 - Catherine Baroin (archets)
 - Roch Petitdemange (archets)
 - La manufacture Couesnon (reportage photographique de Jean-Pierre Leloir)
 - Roger Lotte (fonds d'atelier)
 - Prêt de l'exposition itinérante « Départ Mirecourt »
 - Collaboration avec les professionnels de la lutherie/archèterie qui exposent des instruments de leur fabrication ou de leur collection.
 - Catherine Baroin
 - Alain Carbonare, Mirecourt (88)
 - Samuel Peguiron, Nancy (54)
 - Christophe Leduc, Boulange (57)
 - Collaboration avec l'office de tourisme de Mirecourt, qui met à disposition des instruments et des éléments de fabrication.
 - Projection dans l'exposition des films « Fabrication du violon » et « Fabrication de l'archet » réalisés par Baptiste Buob.

A noter : **La communication** du projet a été prise en charge par le Jardin botanique.



3- Nouvelle exposition : « Balade au Pays de Mirecourt, Les 4 saisons » (à partir du 21 mars 2018) au musée de la lutherie

Une collaboration avec des artistes :

En principe, l'exposition temporaire au musée de la lutherie et de l'archèterie est proposée pour une durée de deux ans. Elle est renouvelée en 2017, sous l'intitulé « Balade au Pays de Mirecourt ». En 2018, elle est enrichie d'une nouvelle thématique « les Saisons ». Dans ce cadre une collaboration artistique est programmée pour décliner cette nouvelle thématique sous la forme d'un parcours sonore et visuel.

- Marc Namblard, audionaturaliste et l'ensemble XXI.n créent des propositions sonores autour du thème des 4 saisons : quatre propositions sonores sont ainsi renouvelées à partir du printemps (21 mars) à chaque changement de saison jusqu'au 31 décembre 2018).
- Louis Taulelle, peintre, s'inspire des couleurs des saisons pour habiller le grand violoncelle : une toile est apposée sur l'instrument à chaque nouvelle saison.
- Delphine Aubry, plasticienne, expose ses créations : les « Bestioles » dans différents espaces de l'exposition.



Les outils de médiation :

Chaque visiteur dispose d'une sensibilité propre qui lui permet d'appréhender une exposition selon un ou plusieurs sens. On connaît les plutôt « visuels » ou « auditifs » ou « kinesthésiques », etc. Le projet *Un musée pour tous* s'est attaché à essayer de répondre à la diversité des publics et à leurs moyens de perception spécifiques. De ce point de vue, la réflexion menée en regard des personnes handicapées a permis, grâce à des dispositifs discrets et non discriminants, de répondre à l'objectif de permettre à chacun de découvrir la collection. Au musée de Mirecourt, il y a donc à voir et à lire mais aussi à écouter, à toucher, à manipuler, à essayer (instruments pédagogiques).

Plusieurs supports sont mis à la disposition des visiteurs :

- le livret pour les jeunes visiteurs, un autre à destination des familles pendant l'été pour découvrir l'exposition sous forme de jeux.
- plusieurs documents mis gratuitement à la disposition des visiteurs de l'exposition : un livret illustré qui présente l'histoire de la facture instrumentale à Mirecourt, deux fiches descriptives détaillant la fabrication du violon et de l'archet et un livret accompagnant la découverte du Sentier des luthiers.
- une brochure illustrée traduite en anglais proposée à l'accueil aux visiteurs étrangers non francophones, les cartels présentant les objets exposés bilingues (français – anglais).
- Un catalogue d'exposition.

En 2018, un aménagement du parcours et le renouvellement de certains outils de médiations et de communication :

- Réaménagement de l'espace de détente et d'écoute sonore (fauteuils, matériel et casques de très haute qualité.)
 - Contenu textuel (puis collaboration avec le graphiste et l'imprimeur) :
 - Conception et réalisation d'un nouveau livret jeune visiteur commun avec la maison de la musique mécanique et de la dentelle
 - Dépliants, affiches
 - Kakémonos, adhésifs pour vitrines, roll'up, cartels
 - Muséographie/Graphisme : conception et suivi du nouvel environnement de présentation.
- ✓ **En 2018 le musée de la lutherie et de l'archèterie a accueilli 9 416 visiteurs** dont 4 129 visiteurs individuels (43,8 %) et 3 442 en groupe (36,6 %) ont découvert l'exposition, soit un total de 7 571 visiteurs. 1 845 visiteurs ont participé à une action parmi les actions de médiation proposées (19,6%).

En 2018, au musée de la lutherie et de l'archèterie, 63 % des visiteurs viennent de la Région Grand Est (parmi eux 39 % de Vosgiens), 29% des autres régions françaises et 8,2% sont étrangers.

Au musée de la lutherie et de l'archèterie, l'évolution de la répartition des visiteurs individuels et en groupe tend vers un équilibre en 2017, confirmée en 2018.

Si le musée accueille des visiteurs du monde entier (en moyenne 8% sur la totalité), la majorité d'entre eux viennent de trois pays d'Europe du nord (Belgique, Allemagne et Pays-Bas).

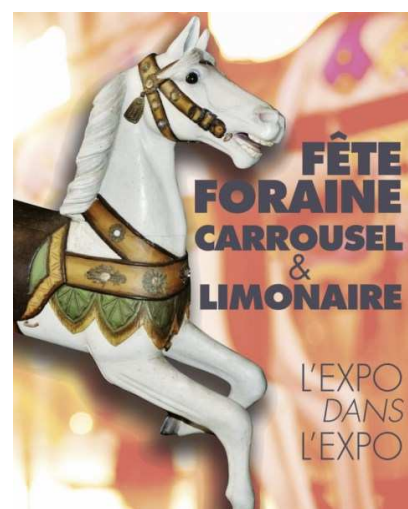
La répartition des visiteurs par genre est assez équilibrée. La répartition par classes d'âge des visiteurs individuels indique que les adultes (26 – 65 ans) sont les plus représentés suivis des jeunes publics de moins de 12 ans et / ou des seniors (65 ans et plus). Les catégories sociales les plus représentées sont les retraités, les cadres et les employés (73%).

4- Fête foraine, carrousel et limonaire L'expo dans l'expo musique mécanique (à partir d'avril 2018) :

En 2018, le parcours permanent de la collection d'instruments de musique mécanique s'adapte à la thématique des quatre saisons. Il prend la forme d'un « Voyage en musique » au fil des saisons avec le choix d'extraits musicaux correspondants.

Si la présentation des instruments est permanente, chaque année, un ou plusieurs instruments sont mis en valeur spécifiquement en fonction de leur usage. En 2018, une expo dans l'expo est créée autour d'un orgue limonaire intitulée : « **Fête foraine, carrousel et limonaire** ».

Valérie Klein supervise ce projet (validation des contenus, de la scénographie et des objets empruntés, de la communication) en collaboration avec Julie Bazin, animatrice à la maison de la musique mécanique. Ce projet mobilise ces deux personnes sur une durée équivalente à un mois à temps plein.



- ✓ **3 046 visiteurs individuels et 3 720 en groupe ont découvert l'exposition, soit un total de 6 766 visiteurs en 2018.**

5- Exposition « Découvrez le cuatro » (du 26 juin au 26 août)

Cette exposition, présentée au musée de la lutherie, valorise **le cuatro**, un instrument à cordes pincées populaire au Venezuela, en collaboration avec l'association Sonar, à l'occasion du stage de musique vénézuélienne (du 18 au 26 août 2018). **Présentation de 7 instruments de la collection de Cristobal Soto et de Michèle Maréchau Mendoza.**



Valérie Klein et Anne-Sophie Trivin se déplacent à Paris pour aller chercher les instruments et réunir la documentation (textes, images et vidéos). Les instruments, cartels, bornes audio et vidéo sont installés par l'équipe du musée. L'exposition est démontée le 26 août et le retour des instruments est pris en charge par leurs propriétaires.

✓ **1 500 visiteurs du musée ont pu découvrir le cuatro.**

6- Prêts de l'exposition « Lutherie hors les murs, départ Mirecourt »

Cette exposition créée par l'équipe du musée en 2007, poursuit ses voyages. En 2018, elle est présentée à deux occasions :

- au Jardin Botanique de Nancy (déjà cité) : de février à avril 2019
- au Centre culturel de La Bresse (88) : de 15 mars au 19 mai 2019 (5 modules)

Après chaque retour de l'exposition : un constat d'état des 5 modules est réalisé par l'équipe du musée qui assure la maintenance de cette exposition depuis 2007.

✓ **Environ 2 000 personnes ont découvert cette exposition.**



7- Prêt de l'exposition dossier « Les bois de Lutherie »

L'exposition dossier « Des arbres à la musique... Les bois de lutherie » conçue par l'équipe du musée à l'occasion de l'exposition au Jardin botanique du Grand Nancy est mise à disposition de partenaires extérieurs. Elle est présentée à la médiathèque du Val d'Argent à Sainte-Croix-aux Mines (68160) du 1^{er} décembre 2018 au 12 janvier 2019.

✓ **500 personnes environ accèdent à cette exposition.**



8- Préparation de l'exposition « Voyages » et des outils de médiations associés (à partir de mai 2018)

Préparation de l'exposition 2019 et des médiations associées. Nous ne revenons pas sur le processus de création d'une exposition (voir ci-dessus).

Précisons cependant la création de deux nouveaux outils de médiation entièrement conçus en interne :

- Deux dispositifs vidéo-tactiles sont montés et alimentés en interne pour les séquences dédiées au bois de lutherie et à l'espace « Turbulences »
- Deux dispositifs audio-tactiles sont créés pour la visite proposée aux jeunes visiteurs sur les deux sites de l'exposition « Voyages »

QUATRIEME PARTIE : PUBLICS ET ACTIONS DE MEDIATION

- **Les actions proposées sont conçues en fonction des différents publics du musée et du territoire.** Elles répondent à l'objectif de « concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture » (mission des musées de France).

1- Pour tous les publics : les actions de médiation dans les expositions

a) Balade au pays de Mirecourt – Les quatre saisons (au musée de la lutherie)

Pour tous, visiteurs individuels

Les quatre inaugurations saisonnières

Au musée de la lutherie et de l'archèterie, les quatre parcours sonores et le renouvellement de la parure visuelle du grand violoncelle sont inaugurés à 18h à l'occasion du changement des quatre saisons en présence des artistes. **70 personnes sont venues écouter les Saisons en mars, juin, septembre et décembre.**

Les visites commentées

A l'atelier du musée : L'atelier est ouvert aux publics de février à juin et en septembre et octobre : du mercredi au dimanche, en juillet et août : du mardi au dimanche et en novembre et décembre : le mercredi, samedi et dimanche. Un professionnel – un archetier ou un luthier - y accueille les visiteurs pour les visites commentées proposées par le musée et intitulées « Dis, comment c'est fait (un archet ou un violon) ? » programmées à 14 h, 15 h 30 et 17 h (*durée : 45 mn*). **En 2018, 2 037 visiteurs (individuels ou en groupe) ont bénéficié d'une visite commentée à l'atelier du musée.**

A la maison de la musique mécanique : Les publics de la maison de la musique mécanique et de la dentelle sont conviés à des visites accompagnées pour découvrir en musique la collection d'instruments de musique mécanique, chaque jour ouvrable à 14 h et à 17 h (*durée : 55 mn*). **En 2018, environ 5 400 visiteurs (individuels ou en groupe) ont bénéficié d'une visite commentée de la collection d'instruments de musique mécanique.**

La balade instrumentale en juillet et en août

Depuis 2009, tous les mercredis après-midi, les visiteurs, accompagnés d'un guide, découvrent d'abord les instruments présentés dans l'exposition du musée, entament ensuite leur balade sur le sentier des luthiers de l'autre côté de la rivière Madon, font une halte à l'atelier du musée et rencontrent le professionnel au travail, puis poursuivent dans le faubourg Saint-Vincent et approfondissent, à partir de quelques exemples, les activités que recouvre le monde de la lutherie. Après un petit goûter, le parcours se termine en musique autour de la collection d'instruments de musique mécanique à la maison de la musique mécanique et de la dentelle. **En 2018, 47 personnes ont participé à la balade instrumentale.**

Pour les groupes

Les deux sites offrent trois propositions aux visiteurs en groupe de 20 à 30 personnes, sur réservation et en fonction d'un calendrier annuel : la visite guidée des deux expositions ou la visite libre de l'exposition du musée de la lutherie et de l'archèterie.

Pour les groupes scolaires et élèves des écoles de musique et les groupe de personnes handicapées, les visites sont adaptées (nombre de personnes et contenus) en fonction de la demande des organisateurs (établissements scolaires, d'enseignements artistiques et spécialisés).

En 2018, le musée de la lutherie et de l'archèterie a accueilli 204 groupes et la maison de la musique mécanique 130.

b) « Des arbres à la musique » (Jardin botanique du Grand Nancy)

L'équipe du musée intervient à plusieurs niveaux :

- **Formation de formateurs** : Emilie Vaquette et Catherine Baroin forment les deux animateurs du Jardin Botanique à l'action « Bruicolage » et au « Jeu de l'oie musical » deux animations à proposer aux jeunes publics.
- **Animation des ateliers « hors les murs »** en direction des jeunes publics
 - fabrication d'un instrument avec Catherine Baroin (8 mars 2019)
- **Organise et participe à des animation savoir – faire** : démonstrations de lutherie et d'archèterie avec les intervenants suivants :
 - Catherine Baroin (archèterie) : le 7 et 8 avril 2018 de 14h à 18h
 - Yves-Antoine Gachet (lutherie) el 18 mars 2018 de 14h à 18h
 - Anne-Sophie Trivin (lutherie) le 25 février 2018 et le 7 et 8 avril (JEMA) de 14h à 18h.
- **Propose et coordonne les rencontres avec** :
 - Baptiste Buob réalisateur du film « Luthiers de la main à la main » avec projection le 10 février 2018 à 14h.
 - Simon Burgun, luthier en cordes pincées à Strasbourg à propos de bois passés et actuels utilisés dans la fabrication des guitares, le 17 février à 14h.

Nous ne disposons pas des chiffres de la fréquentation de ces médiations.

2- Petite enfance / Parentalité

En 2018, le musée a accueilli ou est allé à la rencontre sur sites de **207 jeunes enfants (avant scolarisation)** dans le cadre de médiations adaptées.

Une des médiations proposées « **Découverte instrumentale et ateliers de pratique musicale** » est précisée ci-dessous :

Cette action vise à promouvoir l'accès aux activités culturelles et musicales en direction des jeunes enfants et de leur famille. Elle consiste à faire découvrir et faire expérimenter la pratique de différents instruments de musique et objets sonores en lien avec le patrimoine de Mirecourt, la lutherie et plus généralement la musique, aux publics de la crèche de Mirecourt et du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de Dompain.

Six ateliers de manipulations sonores et musicales sont proposés aux deux structures partenaires et animés par un musicien intervenant. Les instruments, comptines et musiques découverts sont présentés aux familles lors de la fête de « fin d'année » (juillet 2018) de chaque structure.

Les publics bénéficiaires : Les enfants de 0-4 ans de la crèche de Mirecourt, du RAM de Dompain et les adultes qui les entourent.

Durée de l'action : les séances se sont déroulées de février à décembre (hors juillet et août) à raison d'une séance par mois en moyenne dans chaque structure soit 7 séances à Mirecourt et 10 séances à Dompain.

Artiste : Nicolas Côme, musicien intervenant.

3- Jeunes publics hors temps scolaire

En 2018, le musée de la lutherie a accueilli 729 jeunes visiteurs individuels hors temps scolaire dont 238 en groupe, la maison de la musique mécanique en a accueilli 310, soit **un total de 1 039 enfants (5 – 12 ans)**.

Les deux sites accueillent les jeunes publics hors temps scolaire pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne et certains samedis pendant l'année et leur proposent :

- ✓ Des ateliers créatifs pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne et d'été.
- ✓ Des visites adaptées des expositions ;
- ✓ Des fêtes d'anniversaire autour de la collection (au musée de la lutherie et de l'archèterie).

4- Jeunes publics pendant le temps scolaire

En 2018, les deux sites ont accueilli **5 264 élèves** dans le cadre de deux types d'action détaillées ci-dessous.

- a) **Visites adaptées des expositions et ateliers créatifs (écoles primaires, collèges et lycées)**

Si dans le cadre du CTEAC, les élèves des établissements scolaires bénéficient d'ateliers d'éducation artistique et culturelle, le musée de Mirecourt accueille toute l'année ce même public dans le cadre de visites adaptées et d'ateliers créatifs.

En 2018, le musée a accueilli 76 classes du premier degré - écoles primaires - (soit 1 690 élèves et 304 accompagnateurs) et 33 du second degré (soit 587 élèves et 63 accompagnateurs). La maison de la musique mécanique a accueilli 769 enfants de l'école primaire, 379 collégiens et 152 lycéens.

Dans ces deux équipements, on comptabilise donc **l'accueil de 3 944 élèves** pour l'année 2018.

b) Contes en fête (écoles maternelles) du 20 au 30 novembre 2018

En 2018, à l'occasion de contes en fête, les deux établissements ont accueilli un total de **1 320 jeunes élèves des écoles maternelles** avec leurs enseignants.

En 2018, le musée a accueilli 515 élèves des classes maternelles et 107 accompagnateurs. La maison de la musique mécanique a accueilli 698 élèves et enseignants.

Grâce aux contes, les équipes des deux sites valorisent les deux collections (lutherie et musique mécanique) auprès des jeunes publics scolaires.

Ce projet est une **création collective réalisée en interne**. L'équipe de médiation de chaque site prend en charge l'écriture, les répétitions, la communication, les inscriptions et l'animation d'une histoire contée en lien avec les collections de chacun. L'action se déroule sur plusieurs sites : le musée de la lutherie, la maison de la musique mécanique et de la dentelle (et la médiathèque de Mirecourt). A côté d'une évaluation quantitative, chaque enseignant ayant participé est invité à évaluer l'action.

Les publics bénéficiaires : Cette animation s'adresse aux élèves des écoles maternelles de l'académie Nancy Metz

Durée de l'action : L'action dure 2 semaines en novembre. Les contes sont proposés du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Les intervenants : 4 médiateurs sur les deux sites sont mobilisés pour animer ces séances de contes, soit 2 par structures

5- Publics empêchés : personnes handicapées

Le musée de la lutherie et de l'archèterie est le seul musée de France des Vosges labellisé « Tourisme et handicap ». La maison de la musique mécanique est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les visiteurs individuels disposent de nombreux outils et dispositifs pour découvrir les collections. Des visites adaptées sont proposées aux établissements spécialisés. Sur réservation et en fonction du handicap et de l'âge des personnes, le service des publics propose de découvrir le musée, son exposition et ses collections en faisant appel aux sens (toucher, manipuler, observer, jouer, etc.).

Les deux sites accueillent toute l'année des groupes de personnes handicapées. Ils ont ainsi accueilli **427 personnes en situation de handicap** pour l'année 2018.

En 2018, au musée de la lutherie, 30 groupes ont été accueillis dans le cadre de visites et d'ateliers adaptés, soit 306 personnes. A la maison de la musique mécanique, 121 personnes en situation de handicap ont été accueillies dans le cadre de visites adaptées.

Depuis 2012, le musée de la lutherie et de l'archèterie a développé une offre intitulée « **Arts vivants et handicaps** » pour découvrir et expérimenter deux arts vivants : la musique et la danse avec « Rencontres avec les arts vivants ».

Description :

En partenariat avec le musée, le Centre hospitalier de Ravenel a répondu à l'appel à projet « culture et handicap 2018 » de l'ARS et de la DRAC. Les résidents participent à l'atelier

« Rencontre avec les arts vivants » sous la forme de 5 séances qui se déclinent de la façon suivante :

- 1^{ère} séance: La découverte des CORDES
- 2^e séance: La découverte des PERCUSSIONS
- 3^e séance: La découverte des VENTS
- 4^e séance: La découverte du MOUVEMENT
- 5^e séance: Rencontre musique et danse

Publics : Les résidents du Centre hospitalier spécialisé de Ravenel

Moyens humains nécessaires : les séances CORDES, PERCUSSIONS, VENTS sont animés par les professeurs de l'école de musique intercommunale (Léopoldine Lezean, Julie Aubert et Thomas Lescrenier), les séances danse sont animées par Anne Marion, danseuse et chorégraphe.

Durée de l'action : janvier à mai 2018 à raison d'une séance par mois

- ✓ **En 2018, 132 personnes handicapées et leurs accompagnateurs ont bénéficié de cette action.**

6- Publics des établissements d'enseignements artistiques

En 2018, 380 élèves des écoles de musique et des conservatoires, des stagiaires musiciens ou des élèves d'école d'art en résidence à Mirecourt ont été accueillis au musée de la lutherie et à la maison de la musique mécanique à l'occasion d'une visite accompagnée d'une durée d'une heure, préparée en amont avec les professeurs. Deux actions, précisées ci-dessous, ont été développées sur une séquence plus longue (conception-réalisation).

a) Instruments, luthiers et musiciens : Le cuatro

Dans le cadre du stage de musique vénézuélienne animé tous les étés à Mirecourt par l'association SONAR et de l'exposition consacrée au Cuatro (instrument de musique à cordes pincées, populaire au Venezuela) présentée au musée de la lutherie et de l'archèterie est proposée cette action « Instrument, luthier et musicien » autour du cuatro.

- Temps 1 : Visite de l'exposition « Balade au Pays de Mirecourt Les quatre saisons » avec Valérie Klein (durée : 40mn), réservée aux élèves et professeurs du stage.
- Temps 2 : Rencontre avec le luthier Mathias Caron, fabricant de cuatro: durée 40mn
- Temps 3 : Concert commenté « A travers l'histoire du cuatro » proposé par le cuatriste Chéo Hurtado (durée 50mn).

Les temps 2 et 3 sont ouverts également aux publics du musée.

- ✓ **40 musiciens bénéficient de cette présentation.**

b) Pavillon : Résidence d'étudiants de la Haute école des arts du Rhin

« **Semaine hors limite** » : Résidence à Mirecourt de **6 étudiants** de la Haute école des arts du Rhin dans le cadre d'un projet intitulé « Pavillon » accompagnés par **trois professeurs** et deux artistes intervenants.

Contenu du projet

- Journées d'étude art et design (16 octobre 2018, Mulhouse)
- La semaine Hors limite : lundi 12 novembre au vendredi 16 novembre 18 à Mirecourt
- Restitution demandée aux étudiants suite à la semaine « hors limites » :
 - Carnet de notes de la semaine et pré-projet, note intention
 - Rendu d'un texte sur la place du son dans un espace, un contexte, un lieu, un projet.

Cette action se poursuivra en 2019 avec l'objectif de présenter 6 créations sonores qui seront installées dans « le Jardin du luthier » en 2020 dans le cadre de la finalisation de l'aménagement prévu sur l'ensemble immobilier 12 quai Lebreuil à Mirecourt (voir en annexe 1 : Projet de développement de la facture instrumentale à Mirecourt).

7- Public intergénérationnel, familles

A côté des actions de médiation proposées dans les expositions, les publics intergénérationnels et les familles sont accueillis toute l'année à travers différentes actions culturelles portées par le musée de la lutherie et de l'archèterie.

a) Les journées européennes des métiers d'art, le 8 avril 2018 (entrée libre)

Tout un monde sympathique ! Contrebasse, archet et contrebassine Vielle à roue et nyckelharpa

Carte blanche aux jeunes luthiers de Mirecourt ! Clémentine De Weerd, Alexis Charondière et Yves-Antoine Gachet investissent l'atelier du musée (la maison Gérôme) de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le programme : Démonstrations, rencontres, exposition et ateliers jeunes publics...

- Démonstrations en lutherie et en archèterie : des copeaux au réglage de l'instrument avec Clémentine De Weerd, Yves Antoine Gachet et Alexis Charondière
- Atelier « jeunes publics » : Fabrique ta contrebassine ! avec Alexis Charondière, fabrique et expérimentation d'une contrebassine. De 14h et 16h / A partir de 7 ans / Entrée libre / Six enfants participent à l'atelier.
- Musique en chambre avec Michel Thouseau, contrebassiste



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

FUTURS EN TRANSMISSION

À L'OCCASION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

2018

DIMANCHE 8 AVRIL

10H > 12H | 14H > 18H

ATELIER DU MUSÉE
12 QUAI LEBREUIL - MIRECOURT

TOUT UN MONDE SYMPATHIQUE !
CONTREBASSE, ARCHET ET CONTREBASSINE, VIELLE À ROUE ET NYCKELHARPA.

CARTE BLANCHE AUX JEUNES LUTHIERS DE MIRECOURT !

- LA RELATION ENTRE LUTHIER ET MUSICIEN AVEC YVES ANTOINE GACHET ET MICHEL THOUSEAU
- PARCOURS DE FORMATION AVEC CLÉMENTINE DE WEERDT
- ARCHET ET CONTREBASSINE AVEC ALEXIS CHARRONDIÈRE

Démonstrations, rencontres, exposition et ateliers jeunes publics.

* ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

- **51 personnes ont participé à cette journée d'action.**

b) Concert « L'art de la fugue » par l'Achéron, Consort de violes de gambe le 11 mai 2018 à 18h30

L'ensemble Achéron, actuellement en résidence à l'Arsenal à Metz, nous propose un concert intitulé « L'Art de la fugue » avec des œuvres allant de Johann Sebastian Bach à Johannes Brahms en passant par Mozart, Albrechtsberger Robert et Clara Schumann, et de la musique baroque à la musique classique puis romantique.

Avec

François Joubert-Caillet, dessus de viole & direction

Andreas Linos, dessus et ténor de viole

Robin Pharo, basse de viole

Sarah van Oudenhove, basse de viole

- ✓ **Une cinquantaine de personnes est réunie à Église Notre-Dame de Mirecourt pour ce concert.**

c) Nuit européenne des musées, 19 mai 2018 à partir de 19h (entrée libre)

Description de l'action

En lien avec le thème de l'exposition « Balade au pays de Mirecourt – **Les saisons** », thème partagé des actions menées dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle de la Communauté de communes, le musée est à l'origine de la **création d'un spectacle familial : THAÏS DANS LA TEMPÊTE DU TEMPS UN VOYAGE EN TERRE DE SAISONS.**

Ce spectacle d'une durée de 45mn est proposé à deux reprises dans la soirée : à 19h30 et à 21h. Les visiteurs sont accueillis dans l'exposition au musée de la lutherie où débute le spectacle, puis menés vers la Grange à sons (salle à proximité du musée) où il se poursuit.

Le synopsis : À l'occasion de la 14^e nuit des musées, le non moins célèbre "grand violoncelle" va en voir de toutes les couleurs... la pluie, le vent, le soleil et la neige ne vont pas l'épargner ! Mais Thaïs notre héros saura le protéger.



Artistes intervenants :

Texte et mise en scène : Christian Magnani

Chant : Caroline Raybaudi

Piano : Vincent Royer

Danse : Pascale Manigaud

Comédien : Robin Maso

Scénographie-décors : Patrick Grandvullemin

Et la participation de Julie Bazin, Marc Mougin et Colette Zamaron de La Carmagnole.

De l'écriture à la première : Emilie Vaquette, chargée du service des publics du musée, est mobilisée dès le mois de mars auprès de l'auteur metteur en scène, puis des comédiens pour organiser les 4 répétitions du spectacle, la première donnée le vendredi 18 mai et enfin la Nuit des musées elle-même.

- ✓ **149 personnes découvrent le spectacle principalement en famille.**

d) L'école Bruissonière : le 24 mai à 16h (entrée libre)

Spectacle de restitution de l'atelier de pratique artistique mené au Lycée Jean-Baptiste Vuillaume par Aude Romary auprès des élèves de l'école nationale de lutherie.

- ✓ **37 personnes écoutent cette proposition musicale dédiée à l'improvisation.**

e) Baud'jardin au musée : le 23 juin 2018 de 10h à 20h (entrée libre)

Exposition de restitution de l'atelier de pratique artistique mené à l'école de Baudricourt dans le cadre du CTEAC avec les semeurs d'art, Martine et Robin Maso.

- ✓ **130 personnes (les élèves et leur famille principalement) viennent découvrir les œuvres exposées.**

f) Ecoute en pleine conscience : les 6 et 7 juillet à 18h (entrée libre)

Une collaboration dans le cadre du festival organisé par le café participatif l'Utopic : avec un atelier de sensibilisation de l'écoute en pleine conscience. La pièce écoutée est « L'été composée par Marc Namblard pour le musée dans le cadre du projet « La rumeur de l'onde » pour la Saison d'été.

- ✓ **17 personnes participent à cette sensibilisation.**

g) Le concert des professeurs de l'académie d'été le 11 juillet à 18h (entrée libre)

Un concert en deux temps proposé par les professeurs de l'académie d'été qui se déroule à Mirecourt tous les ans en juillet.

La première partie est composée en résonance au thème des Saisons et la seconde, plus surprenante, permet aux auditeurs de découvrir le slap à la contrebasse accompagné à la batterie.

- ✓ **11 musiciens et 106 auditeurs se partagent la « scène » dans l'exposition du musée.**

h) Journées européennes du patrimoine, 15 et 16 septembre 2018 (entrée libre)

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, les expositions du musée de la lutherie et de la maison de la musique mécanique et l'atelier du musée sont ouverts gratuitement aux publics, de 14h à 18h.

308 visiteurs découvrent l'exposition « Balade au pays de Mirecourt – Les saisons » au musée de la lutherie, 139 rencontrent un professionnel à l'atelier du musée et 321 sont accompagnés dans la découverte de la collection de musique mécanique. Les visiteurs sont principalement des habitants de Mirecourt et des environs.

- ✓ **768 personnes sont accueillies lors de cette ouverture gratuite des sites.**

i) Rencontre « Création littéraire et musique » le 10 novembre à 20h (entrée libre)

Proposée au musée par la médiathèque de Mirecourt, une rencontre entre Jeanne Cressange, romancière, auteure du « Luthier de Mirecourt » et Jean-Jacques Pagès, luthier à Mirecourt qui l'a inspirée...

✓ **31 personnes participent à la rencontre.**

j) Master class dans le cadre du 5^e concours international de violon organisé par les JM France de Mirecourt le 13 novembre 2018 à 14h (entrée libre)

Master class proposée par deux des membres du jury du Concours international de violon de Mirecourt, les violonistes Silvia Marcovici et Haral Herzl en direction des jeunes candidats du concours.

✓ **6 élèves, 2 professeurs et 18 auditeurs sont réunis au musée à cette occasion.**

k) Concert « Il n'y a plus de saisons » le dimanche 25 novembre à 11h (entrée libre)

Les élèves de l'école intercommunale de musique et du conservatoire Gauthier d'Épinal, les membres du quatuor Convergence (soit un total de 23 musiciens) interprètent au cœur de l'exposition les œuvres de Piazzola et Vivaldi.

✓ **124 personnes sont réunies au centre de l'exposition du musée de la lutherie pour ce concert.**

CINQUIEME PARTIE : LES PARTENAIRES DU PROJET

Le Projet culturel du musée de la lutherie et de la maison de la musique mécanique est un projet partenarial. On trouve ces partenaires détaillés dans le bilan des différentes actions.

- ✓ Avec les autres pôles du service culturel : école de musique et médiathèque.
- ✓ Avec les autres services de la collectivité associés au projet:
 - Office de tourisme : valorisation des expositions proposées par le musée de la lutherie et de la maison de la musique mécanique et des produits dérivés ;
 - Service petite enfance : Relais des assistantes maternelles (RAM) de Dompain : actions parentalité et très jeunes publics
 - Services techniques et régie spectacle : préparation, montage et démontage : expositions, spectacles, etc.
- ✓ Avec les établissements scolaires
- ✓ Avec les établissements d'enseignements artistiques
- ✓ Avec les établissements spécialisés
- ✓ Avec les associations du territoire :
- ✓ Avec les autres associations partenaires :
- ✓ Avec les services d'autres collectivités (Etat, Région, Département, Communautés d'agglomération).
- ✓ Avec les professionnels de la facture instrumentale
- ✓ Avec tous les artistes intervenants.

SIXIEME PARTIE : LA COMMUNICATION

1- Les destinataires de la communication

Les publics visés par la communication :

- ✓ des publics intergénérationnels et des familles
- ✓ des touristes et personnes de passage

Les structures partenaires intermédiaires :

- ✓ tous les publics via les Offices de tourisme de proximité
- ✓ les jeunes enfants via les crèches, le relais d'assistante maternel par exemple
- ✓ les jeunes publics hors temps scolaires via les Centres de loisirs par exemple
- ✓ les jeunes publics pendant le temps scolaire via les établissements scolaires en passant par l'Education nationale.
- ✓ les publics empêchés : la communication est faite directement auprès des établissements spécialisés qui accueillent ces publics par contacts directs ou par courriers qui les informent des propositions.

2- Les supports de la communication et leur diffusion :

La collectivité ne dispose pas d'un agent spécialisé dédié à la communication. Les supports de communication sont réalisés par un graphiste professionnel. Il n'y a pas de politique de diffusion qui est donc laissée à la bonne volonté des agents en fonction du temps et des moyens dont ils disposent.

- ✓ **Les supports papier** sous forme de flyers, de dépliants et d'affiches présentant les différentes actions, diffusés principalement localement sur le territoire et pour certains plus largement par l'office de tourisme lors des différents salons auxquels il participe, et dans une moindre mesure par envoi par courrier postal. La collectivité édite un journal distribué sur le territoire de la Communauté de communes trois fois par an comportant une double page dédiée à la présentation des actions culturelles sur le territoire dont celles du musée.
 - **En 2018 : 10 000 dépliants valorisant l'exposition sont distribués. Des flyers sont réalisés pour les journées européennes des métiers d'art et pour la nuit européennes des musées (2 000 exemplaires).**
- ✓ **Les supports numériques** : sous la forme d'envoi de lettres d'informations diffusées via des listes propres aux différentes structures, d'utilisation des réseaux sociaux (principalement Facebook) et des sites Internet de musée, de la collectivité et de l'office de tourisme.
 - **En 2018 : 11 lettres d'information sont envoyées aux abonnés.**

3- Le calendrier de la communication

- ✓ Trois fois par an pour la publication de la Communauté de communes (janvier, juin et septembre)
- ✓ Mensuellement pour la lettre d'information numérique
- ✓ Les réseaux sociaux sont mobilisés au fur et à mesure du calendrier des actions

- ✓ Les supports papier (affiches, flyers et dépliants) sont réalisés et diffusés pour présenter la plupart des événements. En fonction de la durée et du contenu de chaque action, les un et / ou les autres sont mobilisés.

4- La communication par l'action :

L'équipe du musée valorise l'établissement lors d'actions variées, souvent « hors les murs » :

- ✓ « Des arbres à la musique » : au Jardin botanique du Grand Nancy de février à avril
- ✓ La remise du label « Villes et métiers d'art » le 16 février 2018 à 14h30 au musée
- ✓ « Péniche Grand Est » (juin) : les 8 et 9 septembre 2018
- ✓ « Salon international du patrimoine » à Paris sur le stand « Villes et métiers d'art » le 26 octobre 2018

5- La communication par la diffusion vidéo

Le clip pour présenter l'exposition « Balade au Pays de Mirecourt », réalisé par un professionnel (mécène) pour le musée, est diffusé à partir du 29 janvier 2018.

Suivre le lien :

<https://www.facebook.com/museelutheriemirecourt/videos/clip-vid%C3%A9o-mus%C3%A9e-lutherie-mirecourt/1448247758630612/>

Un reportage pour l'émission de **France 3 Grand Est « C'est beau dehors »** est tourné au musée en 2018 et disponible en ligne depuis le 29 février 2019 :

<https://en-gb.facebook.com/synovie/videos/cdb-le-mus%C3%A9e-de-la-lutherie/250898232516092/>

6- La revue de presse

L'équipe du musée ne réalise pas de revue de presse. Ici sont proposés deux exemples de communication à l'échelle locale.

Mirecourt - Le musée de la lutherie joue les saisons

Vosges Matin - le 30 mars 2018

<https://www.vosgesmatin.fr/edition-de-la-plaine/2018/03/30/le-musee-de-la-lutherie-joue-les-saisons>

Mirecourt Loisirs Le musée de la lutherie fait son été

Vosges Matin – le 4 juillet 2018

<https://www.vosgesmatin.fr/edition-de-la-plaine/2018/07/04/le-musee-de-la-lutherie-fait-son-ete>

7- Les insertions publicitaires

Le musée de la lutherie dispose d'un budget d'insertion annuel. En 2018, ce budget a été mobilisé sur trois insertions dans la presse écrite.

Flashmatin en partenariat avec l'Obs dans sa rubrique « culture » présente « Tous les bons plans et l'actualité culturelle près de chez vous ».

Le musée est présenté en 2018 sur ce site. Suivre le lien :

<https://flashmatin.fr/musee-de-la-lutherie-et-de-l-archeterie-francaises-a-mirecourt-rencontre-avec-artisans-et-musiciens>

Spectacles en Lorraine + en Bourgogne Franche Comté + en Alsace : Insertion dans les trois éditions du numéro édité pour juillet et août

Montagnes des Vosges : Insertion dans le numéro 11 (été 2018) de la revue trimestrielle consacrée au massif des Vosges.

BALADE
au pays de
Mirecourt

▶ **EXPOSITIONS**

▶ **VISITES COMMENTÉES**

▶ **PARCOURS SONORES ET MUSICAUX**

LES 4 SAISONS

MUSÉE DE LA LUTHERIE
MAISON DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE

www.musee-lutherie-mirecourt.fr
contactmusee@ccmirecourtdompaire.fr

03 29 37 81 59

Illustration: LUTHERIE DOBS

SEPTIEME PARTIE : LA QUESTION DE L'ÉVALUATION

Il reste à l'équipe du musée à préciser ses méthodes d'évaluation et également le fond et la forme de son bilan d'activité annuel. Celui proposé pour 2018 pourra servir de base pour poursuivre.

L'évaluation vise à :

- ✓ élaborer un processus d'évaluation partagée : articulation des objectifs des différents partenaires, définition du rôle de chacun, choix d'une méthodologie.
- ✓ **produire un compte-rendu d'activité** à l'issue du projet à partager avec les élus, les partenaires et les habitants.

1- Contenu de l'évaluation

- ✓ L'ambition du projet : rappeler les objectifs généraux
- ✓ L'équipe organisatrice et les partenaires
- ✓ L'organisation de réunions nécessaires pour construire le projet
- ✓ La mise en œuvre du projet : les moyens mobilisés (matériels et humains)
- ✓ Les actions réalisées
- ✓ Le projet en chiffres
- ✓ Les actions évaluées en fonction de critères qualitatifs
- ✓ Les retours des publics
- ✓ Le bilan de la communication
- ✓ Le bilan financier
- ✓ Les perspectives

2- Note méthodologique

a) Apprendre à bien distinguer les enjeux

- ✓ ceux des structures culturelles et des artistes ;
- ✓ ceux des établissements scolaires et spécialisés, des établissements d'éducatons artistiques, des structures jeunesse, des associations partenaires ;
- ✓ ceux des collectivités territoriales qui accompagnent le projet.

b) Partager une grille d'analyse

Une grille préalable d'évaluation est à partager. Les indicateurs sont choisis sur la base d'une évaluation quantitative et qualitative adaptée par chaque référent de l'action selon le modèle suivant :

Objectifs	Indicateurs	Résultats/observation	Points forts	Points à améliorer
-----------	-------------	-----------------------	--------------	--------------------

c) Choisir les indicateurs pertinents

Ceux centrés sur l'acquisition des savoirs, sur le comportement des publics, sur l'apport du projet au territoire, etc.

HUITIEME PARTIE : LE CALENDRIER DES ACTIONS CULTURELLES 2018

Calendrier 2018	Les actions
Toute l'année	
Toute l'année sauf en janvier	Visites commentées, visites adaptées en fonction de la typologie des publics (sur les deux sites)
Une période dans l'année	
De février à décembre (sauf juillet et août)	Découverte instrumentale et atelier de pratique musicale (musée de la lutherie)
De février à mai (5 séances)	Arts vivants et handicaps (musée de la lutherie)
Février	
Du 6 février au 29 avril	Exposition et médiation « Des arbres à la musique » au Jardin botanique de Nancy
Mars	
26 février – 9 mars	Ateliers vacances d'hiver (sur les deux sites)
Du 15 mars au 19 mai	Exposition « Lutherie hors les murs, départ Mirecourt » au Centre culturel de la Bresse
A partir du 21 mars	Ouverture des expositions "Balade au pays de Mirecourt – les saisons » " musée de la lutherie
21 mars	Ecoutez le printemps (musée de la lutherie)
Avril	
8 avril	Journées européennes des métiers d'art (JEMA) :
20 avril	Exposition « Fête foraine, carrousel et limonaire » (maison de la musique mécanique)
Mai	
23 avril – 4 mai	Ateliers des vacances de printemps (sur les deux sites)
11 mai	Concert « L'art de la fugue »
19 mai	Nuit européenne des musées (musée de la lutherie)
24 mai	L'école Bruissonière (musée de la lutherie)
Juin	
21 juin	Ecoutez l'été (musée de la lutherie)
23 juin	Exposition « Baud' jardins » au musée de la lutherie - Restitution Renc'arts
Du 26 juin au 26 août	Exposition « Découvrez le cuatro » (musée de la lutherie)
Juillet	
Le 6 et le 7 juillet	Ecoute en pleine conscience : écoutez l'été (musée de la lutherie)
Le 11 juillet	Concert de l'académie de musique (musée de la lutherie)
Du 9 juillet au 31 août	Ateliers des vacances d'été (au musée de la lutherie)
Les mercredis de 14h à 16h30	Balades instrumentales sur les deux sites

Calendrier 2018	Les actions 2018
Août	
Les mercredis de 14h à 16h30	Balades instrumentales sur les deux sites
22 août	Instrument, luthier, musicien : cuatro (musée de la lutherie)
Septembre	
15 et 16 septembre	Journées européennes du patrimoine (sur les deux sites)
21 septembre	Ecoutez l'automne (musée de la lutherie)
Octobre	
22 octobre – 2 novembre	Ateliers vacances d'automne sur les deux sites
Novembre	
10 novembre	Soirée littéraire
Du 12 au 16 novembre	«Semaine hors limite « Projet Pavillon » Haute Ecole des arts du Rhin (musée de la lutherie)
13 novembre	Masterclass dans le cadre des RIM (musée de la lutherie)
25 novembre	Concert « Il n'y a plus de saisons » (musée de la lutherie)
Du 20 au 30 novembre	« Contes en fête » sur les deux sites
Décembre	
Du 1 ^{er} décembre 2018 au 12 janvier 2019	Exposition dossier « Les bois de lutherie » à la médiathèque du Val d'argent, Saint-Croix-aux-Mines (68)
21 décembre	Ecoutez l'hiver (musée de la lutherie)

QUELQUES DONNEES CHIFFREES

Année 2018	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Totaux	%
Total visiteurs (1+2+3)	348	661	796	1206	1365	1030	1442	760	543	1008	257	9416	100
nombre de visites de groupes	6	18	23	30	47	15	12	10	11	23	9	204	
Total visiteurs groupes (1)	126	211	422	631	944	268	260	159	190	89	142	3442	36,6
Total visiteurs individuels (2)	202	236	304	364	224	588	1091	584	327	116	93	4129	43,8
Nb tickets famille	25	20	18	15	6	56	106	4	24	6	7	287	
dont adultes	46	33	35	29	10	104	202	6	46	11	16	538	
dont enfants étudiants	44	34	34	29	10	106	206	4	56	11	17	551	
Typologie des visiteurs individuels selon la billetterie													
seniors	26	59	77	89	92	122	276	87	105	46	14	993	10,5
adultes	120	128	146	226	110	328	561	483	130	53	47	2332	24,8
jeunes adultes (18 à 25 ans)	9	17	10	12	11	29	55	2	8	8	4	165	1,8
adolescents (12 à 18 ans)	8	8	9	4	0	23	60	2	15	6	4	139	1,4
enfants (moins de 12 ans)	39	24	62	33	11	86	139	10	69	3	24	500	5,3
Total visiteurs action culturelle (3)	20	214	70	211	197	174	91	17	26	803	22	1845	19,6

VISITEURS FRANCAIS EN 2018

5496	Lorraine
1076	dont 54
234	dont 55
483	dont 57
3703	dont 88
287	Alsace (67-68)
55	Bourgogne (89-21-58-71)
182	Champagne-Ardenne(08-51-10-52)
337	Franche-Comté(70-90-25-39)
405	Paris et Ile de France (95-78-92-93-75-94-91-77)
110	NPDC (62-59)
289	Rhône-Alpes (42-69-01-74-73-38-26-07)
1479	Autres régions françaises
8640	TOTAL VISITEURS FRANCAIS
	91,8 % du total des visiteurs

VISITEURS ETRANGERS EN 2018

245	Belgique
217	Allemagne
54	Pays-bas
51	Suisse
20	GB
10	Luxembourg
11	Espagne
5	Italie
1	Autriche
46	Pays asiatiques
33	USA Canada
10	Pays d'Europe centrale et orientale
73	Autres pays
776	TOTAL VISITEURS ETRANGERS
	soit 8,2 % du total des visiteurs

ANNEXES

- 1- Mirecourt et les métiers d'art
- 2- Le projet culturel de territoire
- 3- Le projet scientifique et culturel du musée de Mirecourt (sommaire)
- 4- Présentation des deux établissements
- 5- Les artistes intervenants en 2018

Annexe 1 : Projet de valorisation de facture instrumentale à Mirecourt

Mirecourt et les métiers d'art

Objectifs :

- A- Amener la clientèle des luthiers à Mirecourt
- B- Valoriser Mirecourt et les métiers d'art à l'extérieur
- C- Maintenir et créer des emplois dans la facture instrumentale

Actions mises en œuvre :

- 1- **Obtention du label « Villes et métiers d'art »** (février 2018) avec participation au Salon des métiers d'art (Nancy, février 2018) et au Salon international du patrimoine (Paris, octobre 2018)
- 2- **Acquisition de l'ensemble immobilier 12 Quai Lebreuil** (anciennement chez Gérôme) en avril 2018 pour créer autour de l'atelier du musée : **une couveuse d'entreprise, un atelier relais et un show room**
 - Travaux d'aménagement : demandes de subventions (Etat, Région, Département) déposées en septembre 2018
 - Consultation pour le recrutement d'un architecte (2019)
 - Travaux prévus en 2019 – 2020 (réouverture prévue en mai 2020)

Mirecourt et les arts vivants

Les objectifs :

- A- Confirmer **la musique** comme art vivant majeur du projet culturel de territoire
- B- Accueillir un ou des musiciens en résidence
- C- Favoriser la venue à Mirecourt de musiciens amateurs et professionnels (clients des luthiers)
- D- Développer l'accueil de stages pour musiciens amateurs

Le besoin : Une salle dédiée à la diffusion de la musique

Le projet : Réhabiliter l'ancien théâtre de Mirecourt, classé « monument historique » pour en faire une salle de spectacle dédiée prioritairement à l'écoute de la musique, mais aussi à d'autres spectacles des arts vivants (théâtre, danse, etc.).

Les actions :

Ancien théâtre : Réfection du couvert du bâtiment (2017 – 2018).

A venir :

- A- Ecriture du cahier des charges pour la réhabilitation du bâtiment en salle de spectacle (décembre 2018). *L'enjeu : comment concilier la valorisation d'un monument historique et la création d'une salle de spectacle adaptée aux besoins du XXIe siècle.*
- B- Estimer le coût des travaux à envisager en plusieurs tranches (2019)
- C- Réunir les financements nécessaires à la réalisation des travaux.

Annexe 2 : Le projet culturel de territoire

La démarche, les actions :

- Etats des lieux (réalisés) en 2016 et 2017
- Diagnostic partagé (réalisé par la CCPM) en 2016
- Fusion intercommunale et transfert des équipements culturels : janvier 2017
- Recherche de financements pour une aide à l'écriture du projet : 2018
- Le projet : recrutement en cours d'une équipe pour l'écriture du projet fin 2018

A venir

- Ecriture du projet 2019
- Validation du projet : 2019
- Mise en œuvre du projet : 2020

L'objectif

- Structurer et définir la politique culturelle de la Communauté de communes Mirecourt Dompain soit :
- Organiser, actualiser et mettre en perspective le diagnostic partagé et l'état des lieux, réalisés en interne ;
- Présenter le projet culturel de territoire selon **deux priorités** stratégiques définies par les élus :
 - Comme un projet de cohésion sociale avec l'objectif de rendre la culture accessible à tous dans ce cadre, il s'agirait de préserver et structurer l'existant.
 - Comme un projet économique : dans ce cadre, il s'agirait de proposer des perspectives de développement à court, moyen et long terme en s'appuyant sur **les métiers d'art** (particulièrement la facture instrumentale) et **le tourisme**.

Les différentes actions mises en œuvres depuis 2016 pour aboutir au projet culturel de territoire ont été menées ou coordonnées par la directrice du musée. Actions qui relèvent davantage des missions d'un directeur des affaires culturelles.

Annexe 3 : Sommaire du projet scientifique et culturel du musée de Mirecourt

INTRODUCTION : MUSÉE DE FRANCE ET PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL	p.5
1- UN MUSÉE DE FRANCE	
2- QU'EST-CE QU'UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL ?	
3- UNE ECRITURE CONCERTÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRE	
A - ETAT DES LIEUX	p.7
1- UN MUSÉE DE FRANCE EN ZONE RURALE VALORISANT UN SAVOIR-FAIRE LOCAL CONNU INTERNATIONALEMENT	p.9
2- LE CONCEPT DU MUSÉE : COMMENT LA MUSIQUE VIENT AUX INSTRUMENTS ?	p.17
3- LA COLLECTION	p.18
4- CONSERVATION PRÉVENTIVE : COLLECTION ET BÂTIMENTS	p.27
5- PARCOURS ET MUSÉOGRAPHIE	p.38
6- LE MUSÉE ET SES PUBLICS	p.45
7- COMMUNICATION : UNE IMAGE CONFORME MAIS UNE DIFFUSION LIMITÉE	p.61
8- MOYENS ET FONCTIONNEMENT	p.66
B – PROJET	p.73
1- LE MUSÉE, UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	p.75
<i>Politique d'acquisition (2018 – 2023)</i>	<i>p.77</i>
2- LE CONTEXTE DU PROJET : MIRECOURT, UN NOM A VALORISER	p.81
3- LE CONCEPT DU PROJET : LE MUSÉE DE MIRECOURT	p.82
4- LE MUSÉE, FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE	p.83
5- LE MUSÉE PARTICIPE DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	p.84
6- LE MUSÉE MOTEUR D'UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE TERRITORIALE	p.85
7- LE MUSÉE PORTEUR D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p.87
8- MOYENS ET FONCTIONNEMENT	p.88
9- CALENDRIER PREVISIONNEL	p.89

CONCLUSION : PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – ELEMENTS DE PROGRAMMATIONp. 90

LES ANNEXESp.107

1- HISTOIRE DE LA CONSTITUTION DE LA COLLECTIONp.109

2- INSTRUMENTS ACQUIS ET EXPOSÉS ENTRE 2003 ET 2017p.111

3- LA RÉSERVE - RÉPARTITION DES SURFACESp.116

4- ÉTAT DES LIEUX DANS LES RÉSERVES DU MUSÉEp. 117

5- LE SERVICE DES PUBLICS COURS STANISLASp.126

6- LES TARIFS EN 2018 – VISITEURS INDIVIDUELS ET EN GROUPESp.127

7- UNE DÉMARCHE DE TRAVAIL PAR PROJETS (2011-2015)p.129

8- BUDGETS FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT / PROJETS DU MUSÉE ET PROJETS ASSOCIÉS (2015 – 2017)p.132

9- TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS DU MUSÉE (2011 – 2015)p.133

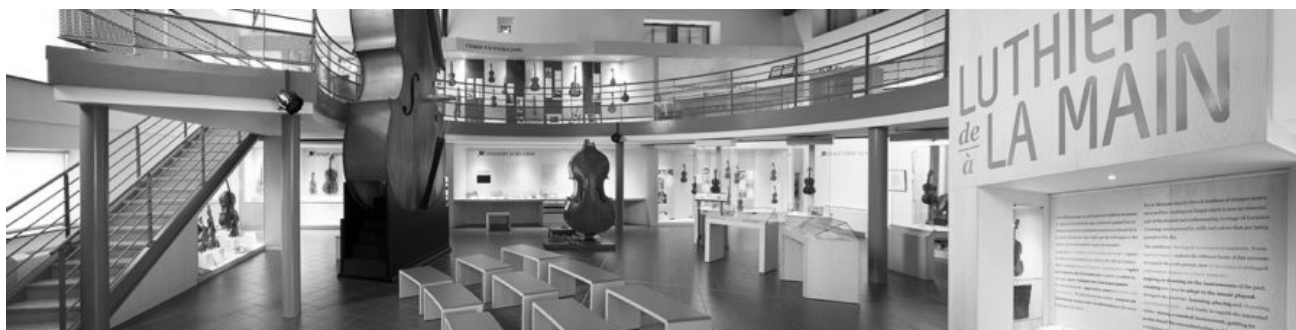
10- RAPPORT SUR L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE DES SALLES DES MUSÉES ET DES RÉSERVESp.135

11- PROJET DE VALORISATION DE LA FACTURE INSTRUMENTALE À MIRECOURT – DESTINATION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER GEROMEp.143

12- LES DELIBERATIONS DES COLLECTIVITES VALIDANT LE PROJETp.151

Annexe 4 : Présentation des deux établissements

1- Musée de la lutherie et de l'archèterie Françaises



Le musée de la lutherie et de l'archèterie valorise une collection dédiée à la facture instrumentale labellisée « musée de France » (selon le Code du patrimoine). Le musée détient également le label « Tourisme et handicap » (pour les quatre types de handicap). Il a obtenu en 2012, le prix « Patrimoine pour tous », décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication.

✓ MISSIONS :

Les missions du musée de la lutherie et de l'archèterie sont celles d'un musée de France, soit :

- rendre les collections accessibles au plus large public ;
- concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche, ainsi qu'à leur diffusion ;
- conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections.

✓ RESSOURCES :

- **EQUIPE :**

Valérie KLEIN: conservateur (spécialités : anthropologie et muséologie)

Emilie VAQUETTE: chargée du service des publics (spécialité médiation)

Anne-Sophie TRIVIN: régisseur des collections, chargée de l'inventaire et de la documentation (spécialité : lutherie)

Catherine BAROIN: animatrice de l'atelier du musée (spécialité : archèterie).

Katty DELANGLE : chargée d'accueil et d'animations au musée

Aurore : ménage

• **BATIMENT :**

Le musée : actuellement, le bâtiment d'environ 240 m², situé Cours Stanislas, accueille le service des publics : l'espace « exposition » et l'atelier pédagogique, espace dédié aux ateliers proposés dans le cadre des expositions. Les aménagements muséographiques réalisés en 2011 permettent aujourd'hui un accueil de qualité pour l'ensemble des visiteurs, petits et grands, valides ou handicapés, en groupe ou en visite individuelle.

L'atelier : L'atelier du musée, atelier in situ, dédié à la fabrication des instruments à cordes, peut accueillir de petits groupes (19 personnes maximum). Il permet à la fois de découvrir un métier, l'archèterie, et de s'imprégner de l'ambiance dans laquelle travaillent les luthiers de Mirecourt.

✓ **ACTIVITES :**

Le Musée de la Lutherie et de l'Archèterie valorise les instruments de sa collection qui servent de support pour une découverte historique, culturelle, esthétique, technique et/ou sonore.

- Période : du XVIII^e au XXI^e siècle ;
- Domaines : histoire des arts, des sciences et des techniques / ethnologie / musicologie
- Territoires : du local à l'international.

Les activités sont menées par le Service des publics. Ce dernier est à la disposition des enseignants et des animateurs pour les aider à choisir celles les plus adaptées à leur public, leurs objectifs et à leur programme.

✓ **SERVICES :**

- Expositions thématiques renouvelées tous les deux ans ;
- Médiations « actives » au cœur de l'exposition : les visites commentées faisant découvrir les instruments présentés sous l'angle sonore, esthétique et technique ; les ateliers de mise en pratique ; les contes ; les spectacles ; les rencontres ; etc.
- Sensibilisations à la musique et à la facture instrumentale en milieu scolaire et péri – scolaire ;
- Collaboration à des projets artistiques avec les structures d'enseignement (écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées) ;
- Animation en direction des établissements spécialisés : visites sensorielles, atelier « jouer du violon » et atelier de découverte des familles instrumentales ;
- Partenariats avec les établissements culturels régionaux ;
- Accompagnement et mise à disposition de personnes ressources pour des projets artistiques portés par les associations.
- Des artistes invités interviennent régulièrement au musée dans le cadre du projet d'action culturelle proposé par le service culturel intercommunal.

✓ **MATERIEL PEDAGOGIQUE :**

- L'exposition est le média privilégié du musée. Elle permet à la fois une déclinaison thématique et une rotation des collections conservées en réserve. Depuis 2003, dix expositions ont été présentées au public.
- Depuis 2006, avec la création du Sentier des luthiers, il est proposé aux visiteurs une promenade pour appréhender l'histoire de l'activité luthière dans la ville ;
- Une exposition itinérante « Lutherie hors les murs, départ Mirecourt » en prêt ponctuel ;

- Une valise pédagogique « Lutherie et musique » en prêt ponctuel (livres, CD et DVD pour les cycles 1, 2 et 3) ;
- Une collection pédagogique d'instruments à cordes frottées et pincées ;
- Un espace de diffusion audiovisuel (ou conférence ou concert) au cœur de l'exposition.

✓ **TARIFS (en vigueur au 1^{er} janvier 2018)**

Gratuit pour les moins de 12 ans, les centres de loisirs et les scolaires de la communauté de communes

Pass musées : à partir de 4,30 €

Tarif famille : à partir de 4,30€ (1 à 2 adultes et jusqu'à 3 enfants de moins de 18 ans)

✓ **HORAIRES :**

Février à octobre : Mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche de 14h à 18h. Ouvert aussi le lundi en juillet et en août.

Novembre à décembre : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.

Le musée est fermé au mois de janvier.

✓ **RESERVATION GROUPE :**

Office de Tourisme de Mirecourt – Dompierre

22, Rue Chanzy – 88500 MIRECOURT

Téléphone : 03.29.37.01.01 // Mail : officetourisme.mirecourt@wanadoo.fr

Une salle de pique-nique peut être mise à disposition sur simple demande auprès de Madame SILLON, Mairie de Mirecourt, au 03.29.37.81.58

✓ **CONTACT :**

Emilie VAQUETTE | Responsable du service des publics *jusqu'en avril 2019*.

Mathilde ROMARY | Responsable du projet culturel du musée et de la médiation *depuis septembre 2019*.

03.29.37.81.59 | mediationmusee@ccmirecourtdompierre.fr

Cours Stanislas BP 161

88506 MIRECOURT Cedex

Site : www.musee-lutherie-mirecourt.fr

Facebook : [Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises](#)

2- Maison de la Musique Mécanique et de la Dentelle



La maison de la musique mécanique et de la dentelle valorise une collection d'instruments de musique mécanique, propriété de la collectivité, et une collection de dentelle, propriété de l'association pour le Renouveau et la Promotion de la dentelle de Mirecourt.

Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

✓ **MISSIONS :**

Accueillir les publics en visite individuelle ou en groupe ;
Animer le site pour faciliter la découverte et la compréhension des collections (visite guidée, visites pédagogiques, ateliers techniques, etc.).

✓ **RESSOURCES :**

– **EQUIPE :**

- Laurence LOUVIOT : animatrice du patrimoine (accueil, animation) / ménage
- Julie BAZIN : animatrice du patrimoine (accueil, animation, programmation)

– **MATERIEL :**

- Une trentaine d'instruments de musique mécanique en état de marche
- Un établi tactile pour découvrir la dentelle
- Un livret jeune public

– **BATIMENT :**

La maison de la musique mécanique et de la dentelle accueille les visiteurs dans un espace d'environ 500 m² sur quatre niveaux.

✓ **TARIFS** (en vigueur au 1er janvier 2017) :

Gratuit pour les moins de 12 ans, les centres de loisirs et les scolaires de la communauté de communes

Pass musées : à partir de 4,30 €

Tarif famille : à partir de 4,30€ (1 à 2 adultes et jusque 3 enfants de moins de 18 ans)

✓ **HORAIRES :**

Février à octobre : Mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche de 14h à 18h.

Novembre et décembre : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.

La maison est fermée au mois de janvier.

✓ **RESERVATION GROUPE :**

Office de Tourisme de Mirecourt – Dompain

22, Rue Chanzy – 88500 MIRECOURT

Téléphone : 03.29.37.01.01 // Mail : officetourisme.mirecourt@wanadoo.fr

✓ **CONTACT :**

L'établissement est placé sous la direction de Valérie Klein, directrice du musée.

Julie BAZIN | Animatrice du patrimoine

Laurence LOUVIOT | Animatrice du patrimoine

03.29.37.51 13 | maisonmusiquemecanique@ccmirecourtdompain.fr

24 Rue Chanzy BP 161

88506 MIRECOURT Cedex

Annexe 5 : Les artistes intervenants en 2018

- L'ensemble XXI.n (compositeurs, musiciens) : créations sonores dans l'exposition du musée
- Marc Namblard, audionaturaliste : créations sonores pour l'exposition du musée
- Louis Taulelle, plasticien : création plastique pour l'exposition du musée
- Delphine Aubry, plasticienne : création plastique pour l'exposition du musée
- Catherine Baroin, archetière : atelier du musée, démonstration au jardin botanique de Nancy
- Yves Antoine Gachet, luthier : démonstration au jardin botanique de Nancy, Journées européennes des métiers d'art
- Simon Burgun, luthier : Conférence au jardin botanique de Nancy
- Baptiste Buob, chercheur CNRS : présentation de son documentaire « Luthiers, de la main à la main » au jardin botanique de Nancy
- Nicolas Côme, musicien dumiste : Atelier Découverte instrumentale et ateliers de pratiques artistiques
- Léopoldine Lezean, violoncelliste, professeur : Arts vivants et handicap
- Julie Aubert, flûtiste, professeur : Arts vivants et handicap
- Thomas Lescrenier, percussionniste, professeur : Arts vivants et handicap
- Anne Marion, chorégraphe, danseuse interprète : Arts vivants et handicap
- Mathias Caron, luthier : présentation du cuatro
- Chéo Hurtado, musicien : présentation du cuatro
- Clémentine De Weerd, luthière : Journées européennes des métiers d'art
- Alexis Charondière, archetier : Journées européennes des métiers d'art
- Michel Thouseau, contrebassiste : Journées européennes des métiers d'art
- Ensemble l'Achéron : concert du 11 mai
- Christian Magnani, auteur, metteur en scène : Nuit européenne des musées
- Caroline Raybaudi, chanteuse lyrique : Nuit européenne des musées
- Vincent Royer, compositeur, pianiste : Nuit européenne des musées
- Pascale Manigaud, danseuse chorégraphe : Nuit européenne des musées
- Robin Mazo, comédien : Nuit européenne des musées
- Patrick Grandvullemin, scénographe : Nuit européenne des musées
- Aude Romary, musicienne : Ecole bruissonnière
- Les professeurs de l'académie de musique de Mirecourt
- Jean-Jacques Pagès, luthier : rencontre du 10 novembre
- Jeanne Cressange, romancière : rencontre du 10 novembre
- Silvia Marcovici et Haral Herzl, violonistes : master class du 13 novembre
- Le Quatuor Convergence Mirecourt : concert du 25 novembre

